

Protection civile
**Plus de 3.100 interventions en 24 heures
à travers le pays**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7361 - MARDI 16 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Loi de Finances 2026
**Plusieurs dispositions
pour soutenir
le pouvoir d'achat**

P04

**13 500 points noirs recensés
comme représentant un danger réel**

Inondation: la sonnette d'alarme est tirée



Lire en page 03

ORAN

P07

Quartiers asphyxiés, intimité sacrifiée et infrastructures saturées
Quand les Tours redessinent une ville sans âme

Réseau d'électricité et de gaz
Etablir une liste précise des zones non raccordées

Croissant-Rouge algérien (CRA)
**Formation sur la protection
des forêts contre les risques climatiques**

An aerial photograph of a modern urban development. It shows a large swimming pool with a blue roof, surrounded by green spaces and modern buildings. The area appears to be a new residential or recreational zone.

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Comité exécutif de l'UPA

Boughali préside au Caire la 40ème session extraordinaire



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et de l'Union parlementaire arabe (UPA), M. Brahim Boughali, préside les travaux de la 40ème session extraordinaire du Comité exécutif de l'Union, qui se tient depuis hier au Caire, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. L'ordre du jour de cette session comprend "l'examen de plusieurs points, notamment le point urgent que présentera le groupe parlementaire

arabe lors de la 152ème Assemblée générale de l'Union parlementaire internationale, prévue en avril prochain à Istanbul", précise le communiqué. Il inclut également "la détermination du lieu et de la date de la 41ème session du Comité exécutif ainsi que du 39ème Congrès de l'Union parlementaire arabe", ajoute la même source. Le président de l'Assemblée populaire nationale sera accompagné des députés Abdallah Aloui et Shadi Deraji.

Chercheur innovant 2025

L'AASD distingue les lauréats du Prix du président de la République



L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AASD) a honoré, dimanche à Alger, les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et dans le cadre de la concrétisation du rôle de l'AASD dans le domaine de recherche et de l'innovation. Lors d'une cérémonie de distinction intitulée "Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant", le président de l'AASD, Mohamed Hichem Kara, a affirmé que cette distinction s'inscrit dans les missions de

l'Académie, en tant que "haute instance consultative dans le domaine des sciences et de la technologie" ainsi que dans son rôle de "promotion de la culture scientifique et d'encouragement de la recherche et de l'innovation". Il a également précisé que cette distinction intervenait dans un contexte qui reflète "le grand intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la science, à la recherche scientifique et à l'innovation", d'autant plus que l'avenir de l'Algérie "est tributaire du rôle de la science dans l'édification d'une économie de connaissance".

Le président de la République signe la Loi de Finances 2026



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, dimanche, la Loi de Finances de l'année 2026, avant la réunion du Conseil des ministres. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Présidence de la

République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. A l'issue de la cérémonie de signature, une photo-souvenir a été prise avec le président de la République.

Alliance des civilisations des Nations unies à Ryadh

Chaïb préside la délégation algérienne au 11ème Forum mondial



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a présidé, dimanche, la délégation algérienne participant aux travaux du 11ème Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC) qui se tient à Ryadh (Royaume d'Arabie Saoudite) les 14 et 15 décembre, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Le Forum mondial placé cette année sous le thème: "Deux décennies de dialogue pour l'hu-

manité: vers une nouvelle ère de respect et d'entente mutuels dans un monde multipolaire", a vu la participation du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, du haut représentant de l'ONU pour l'Alliance des civilisations, et l'envoyé spécial pour la lutte contre l'islamophobie Angel Moratinos, outre des représentants de gouvernements, des personnalités internationales influentes, de jeunes leaders et des femmes engagés dans la promotion de la paix et le renforcement de l'entente entre les cultures et les religions, ajoute le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

13.500 points noirs recensés comme représentant un danger réel Inondation : la sonnette d'alarme est tirée

Par B.Kamel

Le ministère de l'hydraulique met en garde sur le danger de points noirs susceptibles de constituer un facteur de risque en cas d'intempéries. Ce dossier lié au risque d'inondation est aujourd'hui pris très sérieux en Algérie du fait d'abord des dérèglements climatiques en cours puis de la sensibilité des constructions en zones éparses et soumises à un risque d'inondation. Depuis que le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et des transports avait mis en garde contre le danger des constructions illicites à proximité de oueds, des points d'accumulation des eaux et des zones sensibles et l'impérieuse nécessité de les éradiquer afin qu'elles ne représentent pas un facteur aggravant pour les habitants en cas de forte pluviométrie ou d'inondation, des mesures draconiennes sont prises dans ce sens par l'Etat afin d'épargner et de préserver les vies humaines. Le ministère des Ressources en eau est revenu à la charge sur ce dossier lié au risque d'inondation pour révéler l'existence d'environ 13 500 points noirs répartis sur l'ensemble du territoire national, des zones où l'accumulation des eaux de pluie peut représenter un danger réel pour les citoyens et les infrastructures, notamment en période d'intempéries. L'Etat accorde depuis le début de la saison automnale une attention particulière au dossier de la prévention sur les risques d'inondation et la vulnérabilité des constructions érigées dans le voisinage des oueds «dormants» ou des foyers de crues ainsi qu'aux abords des points noirs de stagnation d'eaux principalement pluviales. Invité, dimanche, de l'émission «L'Invité du matin» sur la Chaîne 1 de la Radio algérienne, Chérif Aïssiou, directeur de l'assainissement et de la prévention des risques d'inondation au ministère de l'Hydraulique, a précisé que ce chiffre résulte d'un recensement actualisé à la fin de l'année 2024. Il a toutefois souligné une baisse notable du nombre de points criti-

ques, grâce aux nouveaux programmes engagés en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Selon le responsable, la stratégie nationale de lutte contre les inondations, adoptée en 2020, a permis d'identifier 850 sites à risque, dont 50 classés à très haut risque. Les études techniques ont déjà été finalisées dans 16 wilayas, tandis que les travaux se poursuivent dans 14 autres, avec un lancement prochain des projets dans 11 wilayas supplémentaires. Cette démarche s'inscrit dans un contexte marqué par des changements climatiques de plus en plus perceptibles depuis une vingtaine d'années, notamment en ce qui concerne l'intensité et l'irrégularité des précipitations. Une démarche rappelons-le qui avait été appuyée par un diagnostic et des études sur la prévention contre les risques d'inondation prenant à ce titre comme référence les expériences vécues par des pays partenaires de l'Algérie. Nul doute que de tels facteurs exercent une profonde pression sur les réseaux d'assainissement et qui sont parfois aggravés par la stagnation de points noirs de déchets ménagers dans les bouches d'évacuation des eaux pluviales ce qui impose la densification des curages des avaloirs. Ces phénomènes exercent une pression croissante sur les réseaux d'assainissement, souvent dépassés lors de fortes pluies. Chérif Aïssiou a cité l'exemple récent de la commune de Bir Mourad Raïs, à Alger, où 72 mm de pluie sont tombés en seulement deux heures, soit l'équivalent de deux semaines de précipitations en conditions normales. Une quantité largement supérieure à la capacité d'absorption des réseaux existants. Ce type d'événement météorologique extrême met en évidence la vulnérabilité des infrastructures urbaines face au dérèglement climatique. Le ministère mise sur une politique de prévention et d'anticipation, avec des opérations de curage programmées régulièrement, le lancement annuel de nouveaux projets et l'actualisation des

schémas directeurs d'assainissement, afin de tenir compte à la fois des évolutions climatiques et de l'expansion urbaine. La prévention mise en avant par le ministère est cruciale tant elle sert à «minimiser» les dégâts directs et indirects des inondations dès lors que l'anticipation, par le biais de prévisions météorologiques précises et de systèmes d'alerte efficaces, permet de gérer efficacement les «crises» qui peuvent en résulter. Ces actions comme les curages réguliers doivent être menées de manière proactive et continue. L'actualisation des schémas directeurs d'assainissement est un élément essentiel de la stratégie du ministère. Ces schémas permettent de planifier et de coordonner les investissements en matière d'infrastructures, en tenant compte des spécificités de chaque territoire et des risques d'inondation identifiés. Ils servent également de cadre de référence pour les interventions des différents acteurs impliqués dans la gestion des eaux pluviales, des collectivités locales aux entreprises de travaux publics. Une mise à jour régulière de ces schémas est donc indispensable pour garantir leur pertinence et leur efficacité. Le responsable a également alerté sur l'impact négatif de certains comportements inciviques, tels que le jet de déchets, de plastiques ou de gravats dans les canalisations, ou encore l'abandon de résidus de chantiers à proximité des réseaux. Des pratiques qui aggravent considérablement les risques d'obstruction et d'inondation. La sensibilisation des citoyens est donc primordiale. Malgré ces contraintes, Chérif Aïssiou a assuré que l'état général des réseaux d'assainissement reste globalement acceptable, tout en reconnaissant l'existence de sections anciennes nécessitant une réhabilitation urgente. À ce titre, les pouvoirs publics ont accéléré, ces dernières années, le renouvellement des réseaux, en mobilisant des financements dédiés dans le cadre de la loi de finances, en coordination avec les autorités locales.

Sur instruction du président de la République Le paiement de la première tranche pour l'AADL 3 en deux versements

Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère du l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a décidé, par l'intermédiaire de l'agence AADL (Agence algérienne pour le développement du logement), d'autoriser les personnes inscrites au programme AADL 3 à payer la première tranche en deux versements, et ce, sur une période estimée à trois mois. Le paiement de la première tranche en deux versements s'applique aux appartements de 3 et 4 pièces. Cette décision a pour objectif de faciliter la tâche des personnes inscrites et de leur donner suffisamment de temps pour effectuer le paiement en toute tranquillité. Par ailleurs, le coût final servant au calcul du prix des logements destinés à la location-vente, au titre des demandes enregistrées en 2024 dans le cadre du programme AADL-3,

a été fixé par un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) N° 82. Daté du 24 novembre 2025, cet arrêté est signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, et par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Le texte s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n 01-105 du 23 avril 2001, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics, sur ressources bancaires ou par tout autre mode de financement. A ce titre, l'arrêté précise que le coût final servant au calcul du prix du logement est déterminé sur la base du prix d'acquisition de l'assiette foncière, des coûts des différentes études et des travaux de construction, ainsi que de ceux liés aux travaux de viabilisation tertiaire.

Ainsi, la valeur du terrain relevant du domaine privé de l'Etat est fixée à 60.000 DA le mètre carré (M2) pour le logement, tandis que le coût des travaux de viabilisation tertiaire est arrêté à 650.000 DA par logement. Toutefois, le logement destiné à la location-vente bénéficie, selon le texte, d'une aide frontale de 700.000 DA au profit de chaque bénéficiaire, au titre de la cession de la valeur vénale du terrain relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que d'une prise en charge de 1.000 DA par mètre carré (M2) sur le coût des travaux de viabilisation tertiaire. Par ailleurs, le Trésor public prend en charge la bonification à hauteur de 100 % des taux d'intérêt, ainsi que les intérêts intercalaires, durant toute la période du crédit accordé pour la réalisation des logements destinés à la location-vente au titre des demandes enregistrées en 2024, précise le document.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Malgré le cessez-le-feu, Ghaza souffre toujours

J'aimerais bien débiter ces quelques lignes par une citation du grand militant sud-africain Desmond Tutu: «être neutre face à l'injustice équivaut à choisir le camp de l'opresseur». Voilà l'injustice dont le peuple palestinien de Ghaza est victime! Ce sont les complicités qui apparaissent sous la fausse image de la neutralité. Ce sont, en fait, des choses courantes dans un monde où les relations internationales et la diplomatie mondiale sont régies par les principes de l'intérêt. Justement, Ghaza est victime de cette sale et venimeuse mentalité. Vous regardez tous un monde de huit milliards de personnes en train de regarder un peuple qui souffre au quotidien et qui meurt à longueur de journée. Pour une fois nous découvrons avec beaucoup d'amertume et de stupéfaction que le blabla très familier dans le discours Occidental, à l'instar des droits de l'Homme, de l'humanisme et la fraternité humaine, s'est avéré une grande supercherie servant tromper les gens. Par niaiserie, les gens du Tiers-monde ont sincèrement cru à ces balivernes. Pourquoi? Parce que dans leur esprit dominé et tout à fait soumis à l'occidental comme un superman qui serait au-dessus de tout soupçon. Et bien, c'est cet Occident qui a créé l'entité sioniste et l'a soutenu et entretenu par tous les moyens possibles. L'entité sioniste criminelle n'a pas chuté du ciel. Donc, les puissances occidentales sont juridiquement et moralement responsables de la souffrance subie par le peuple martyr de Ghaza. La version officielle en Europe et en Amérique – à de rares exceptions estimées- que le 07 octobre 2023 l'entité avait subi une agression de la part des groupes armées appartenant au mouvement Hamas. Donc, à qui la faute? A Hamas selon cet avis. Par expansion Netanyahu ne serait donc qu'un champion voire un justicier ayant bravement défendu sa patrie! Et bien oui! Légitime défense comme on disait dans les films westerns. Heureusement, que la plupart des citoyens occidentaux ne partagent pas cette position contre nature avec leurs gouvernants. D'autre part, malheureusement, les centres de décisions sont toujours aux mains des forces maléfiques, des cercles sionistes et messianiques, des compagnies multinationales, des cartels survivant par l'entremise des crises et les guerres. Le hic, c'est qu'ils ont réussi à enrôler pour leurs projets nuisibles des régimes arabes et islamiques qui portent l'aide nécessaire à l'entité sioniste et participent par la même occasion grâce à leur passivité complice à approfondir les souffrances des gens de Ghaza.

Milieu urbain Lancement des opérations d'organisation des espaces publics

Les autorités locales à travers plusieurs wilayas du pays ont lancé des opérations de terrain pour l'organisation du milieu urbain, en vue de réhabiliter les espaces publics et d'améliorer l'utilisation des trottoirs et des routes, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Dans le cadre de "l'orientation consacrée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, pour le renforcement du cadre de vie et l'amélioration de la gestion des espaces urbains, et conformément aux instructions émises à l'issue des travaux de la rencontre nationale intitulée "Renforcer la dynamique locale pour la promotion de la pratique environnementale", tenue début octobre dernier, les autorités locales à travers plusieurs wilayas du pays ont lancé des opérations de terrain pour l'organisation des espaces publics en milieu urbain", précise la même source. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'approche adoptée par M. Sayoud visant à "réhabiliter les espaces publics et à améliorer l'utilisation des trottoirs et des routes, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur, afin de contribuer à assurer un espace public organisé et harmonieux", ajoute le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Sécurité routière, tolérance zéro

Les routes algériennes sont devenues, depuis plusieurs années, le théâtre d'une véritable tragédie. Entre 2022 et 2024, 24 644 accidents ont été recensés, faisant 3 159 morts et 33 513 blessés, pour un coût estimé à 230 milliards de dinars, selon l'Inspection générale des finances. Face à cette situation alarmante, le gouvernement a déposé à l'APN un projet de loi portant révision du Code de la route, présenté par Abdelghani Hammani, directeur du transport routier et de la logistique. Lors de son passage à l'émission «L'invité du jour» sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Hammani a insisté sur l'urgence de cette réforme. Composé de 190 articles, le texte prévoit une classification des infractions en quatre degrés de gravité pour les contraventions, en plus des délits et crimes, avec des amendes pouvant atteindre 15 000 DA et des peines de prison allant jusqu'à 20 ans pour les infractions les plus graves. Le durcissement des sanctions vise particulièrement les conducteurs professionnels — transport scolaire, collectif et poids lourds — en raison de leur responsabilité accrue et de la recrudescence de l'usage de stupéfiants. Le projet réorganise également la prévention et le contrôle routiers. Les collectivités locales se voient confier un rôle central dans l'élaboration des plans de circulation et la mise en œuvre de stratégies locales de sécurité routière, tandis qu'un Conseil national de prévention et de sécurité routières et des cellules locales de veille et d'intervention viendront compléter le dispositif. Les conducteurs seront soumis à des tests médicaux de non-consommation de stupéfiants lors du recrutement ou du renouvellement de leur permis, avec possibilité d'examens inopinés. Cette réforme va plus loin qu'un simple renforcement des sanctions. Pour la première fois, les piétons sont concernés : toute infraction aux règles de circulation leur est désormais passible d'une amende. L'État responsabilise aussi les acteurs de l'entretien des routes : communes, wilayas et agences autoroutières pourront être tenues civilement responsables des accidents liés à la défaillance de la voirie. Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, avait, en début de novembre, rappelé que ce texte s'inscrit dans la feuille de route tracée par Tebboune pour réduire le fléau des accidents de la route. Le message est clair : tolérance zéro et responsabilisation citoyenne deviennent les piliers de la sécurité routière en Algérie. Si l'efficacité de ce Code dépendra de sa mise en œuvre, une chose est certaine : la route n'est plus un espace où l'impunité peut perdurer. Désormais, chaque automobiliste, chaque piéton et chaque collectivité est appelé à prendre part à la bataille pour sauver des vies.

Loi de Finances 2026

Plusieurs dispositions pour soutenir le pouvoir d'achat

La Loi de Finances pour l'année 2026, signée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, comprend une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à contribuer au renforcement de l'économie nationale, tout en assurant l'approvisionnement du marché en produits de base. Ainsi, la Loi introduit plusieurs dispositions visant à conforter le consommateur et à maintenir la stabilité des prix, notamment à travers la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes blanches et rouges. Il s'agit aussi de la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 de l'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin, vifs destinés à l'abattage, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide. L'exonération fiscale est également prolongée pour les opérations de vente de légumes secs

et du riz importés, ainsi que pour les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement. La Loi prévoit aussi une exonération de l'huile de soja brute des droits de douane et de la TVA, et oblige les importateurs et transformateurs de cette matière première de la produire localement ou de s'en approvisionner sur le marché national avant le 31 décembre 2026. En outre, les importations de café seront exonérées de TVA et de la taxe intérieure de consommation, et soumises au taux réduit des droits de douanes à hauteur de 5% et ce, jusqu'au 31 décembre 2026. En outre, la Loi introduit également l'exemption des droits de douanes, de taxes dont la TVA, les têtes ovines vivantes destinées à l'abattage importées à l'occasion de l'Aid El Adha durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026. Elle autorise également au Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le

cadre de la réalisation du logement du programme de type location-vente, d'une consistance de 300.000 logements au titre de l'année 2026. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à construire 2 millions de logements durant la période quinquennale 2025-2030. Il s'agit aussi de prolonger les délais jusqu'au 31 décembre 2026 au profit des occupants des logements publics locatifs (sociaux) souhaitant acquérir leurs logements, afin de leur permettre de déposer leur demande d'achat. Et dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens, la Loi consacre une exonération des véhicules automobiles de transport de 10 personnes ou plus importés, en état final ou non monté dans la limite de 10.000 unités, de tous droits et taxes, y compris la taxe additionnelle provisoire de sauvegarde, la contribution de solidarité et le précompte. Cette exonération est également applicable aux pièces et composants constituant le kit, pour les véhicules non montés, lorsqu'ils sont importés séparément.

Energie

Nomination d'un nouveau SG de l'OAPEC

Le Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a décidé, dimanche au Koweït, de nommer M. Khaled Al-Otaibi, Secrétaire général (SG) de l'Organisation pour un mandat de trois ans, à compter du 1er mars prochain. Cette décision a été prise lors de la 115e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, tenue sous la présidence du ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en présence du Secrétaire général actuel de l'OAPEC, Jamal Essa Al-Loughani et avec la participation des ministres chargés de l'Energie des Etats membres ou de leurs représentants. Au cours de cette réunion, le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les Etats membres en appui au projet de développement

et de restructuration de l'Organisation. Il a, en outre, salué les progrès accomplis dans le cadre du projet de développement, le soutien apporté par les Etats membres et les efforts déployés par le Secrétariat général pour la mise en œuvre des exigences du projet, en collaboration avec les organismes compétents. Au terme de la réunion, le Conseil a adopté une série de recommandations, parmi lesquelles l'adoption du projet de budget prévisionnel de l'Organisation pour l'année 2026. Après avoir pris connaissance du 54e rapport annuel portant sur les activités des compagnies arabes issues de l'Organisation, le Conseil a salué les résultats financiers et les expansions réalisées par ces compagnies, soulignant l'importance pour le Secrétariat général de poursuivre l'organisation de réunions de

coordination, de renforcer les relations avec les sociétés et de leur apporter le soutien nécessaire. Après examen des derniers développements liés au projet de développement des activités de l'OAPEC et à sa restructuration, le Conseil des ministres de l'Organisation a salué les progrès accomplis dans le cadre de ce projet, ainsi que le soutien apporté par les Etats membres. A ce titre, le Conseil a chargé le Secrétariat général de poursuivre les efforts et d'achever la mise en œuvre des initiatives stratégiques approuvées dans le cadre du projet de développement, en sus de suivre les Etats membres pour l'achèvement des procédures de ratification des amendements à la Convention, en vue du lancement de la nouvelle identité de l'Organisation sous l'appellation "Organisation arabe de l'Energie".

Grands projets stratégiques

Djellaoui insiste sur la coordination pour garantir la mise en service dans les délais fixés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a mis l'accent, dimanche à Alger, sur la nécessité de la coordination avec l'ensemble des secteurs concernés pour garantir la mise en service des grands projets stratégiques dans les délais fixés, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion hebdomadaire ordinaire consacrée au suivi de la situation du secteur et à l'évaluation de l'état d'avancement des projets des infrastructures en cours, ainsi que des projets structurants proposés au financement et à la numérisation. A cette occasion, des exposés détaillés ont été présentés sur les différents grands projets en cours de réalisation dans plusieurs domaines stratégiques du secteur. Parmi ces projets figurent celui de l'extension du port d'Annaba, comprenant la réalisation du quai minéralier inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate, de la ligne minière Est reliant Annaba à Bled El Hadba (wilaya de Tébessa) sur une distance de 422 km, outre les projets de développement du réseau routier, des pénétrantes autoroutières et des infrastructures aéroportuaires de base. Lors de cette réunion, à laquelle ont participé les cadres centraux du ministère ainsi que les responsables et représentants des organismes sous tutelle, le ministre a souligné la nécessité de renforcer le suivi de terrain par les cadres centraux, de maintenir une coordination continue avec les maîtres d'œuvre et de lever tout obstacle éventuel, afin d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais de réalisation. Le ministre a également insisté sur la nécessité de coordonner avec tous les secteurs concernés dans le but de garantir la mise en service des grands projets stratégiques dans les délais fixés.



Protection civile Plus de 3.100 interventions en 24 heures à travers le pays

Entre le 13 et le 14 décembre 2025, arrêté à 08h00 du matin, pas moins de 3 138 interventions ont été enregistrées, soit une intervention toutes les 27 secondes, illustrant l'intensité et la diversité des missions assurées quotidiennement par les secours. Sur ce volume global, 1 987 opérations ont concerné des évacuations sanitaires, tandis que 403 autres relevaient d'interventions diverses liées notamment aux accidents domestiques, à la prise en charge de victimes, à l'extinction d'incendies ou encore à des dispositifs de sécurité déployés en réponse aux appels de détresse des citoyens. Ces chiffres traduisent l'ampleur de l'activité opérationnelle de la Protection civile, mobilisée sur plusieurs fronts en simultané. Les accidents de la circulation ont occupé une part significative de ces interventions. Les services de secours sont intervenus à 171 reprises à la suite de sinistres routiers survenus dans différentes wilayas, causant le décès de trois personnes sur les lieux mêmes des accidents et faisant 186 blessés à divers degrés. L'ensemble des victimes a été pris en charge

Démantèlement d'un réseau criminel à Annaba Saisie de plus de 68 kg de kif traité

Les services de Sûreté de la wilaya d'Annaba ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel organisé activant dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, et saisi plus de 68 kg de kif traité, indique, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « Lors d'une opération a mené la semaine dernière, les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Annaba ont démantelé un réseau criminel organisé activant dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, saisi plus de 68kg et 800g de kif traité et arrêté 05 individus membres de ce réseau », précise la même source. Les enquêtes de terrain menées par les enquêteurs du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), en collaboration avec les éléments de la 6e Sûreté urbaine de la Sûreté de la wilaya d'Annaba, ont abouti à « la saisie de cette quantité de stupéfiants, déposée et dissimulée dans une résidence située dans un quartier à l'ouest de la wilaya », ajoute le communiqué. Cette opération, réalisée sous la surveillance du parquet compétent, s'est également soldée par la saisie de « 210 comprimés psychotropes, d'un montant en espèces évalué à 224 millions de centimes provenant du trafic, ainsi que de 04 véhicules de différents types utilisés pour le transport et le trafic des stupéfiants et substances psychotropes ». Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, note le communiqué.

sur place avant d'être évacué vers les structures sanitaires de proximité. Les accidents les plus graves ont été enregistrés dans les wilayas de Relizane, de Bouira et de Bordj Badji Mokhtar. À Relizane, une personne a perdu la vie après le dérapage d'un tracteur agricole au lieu-dit Taklout, dans la commune d'El Guettar, daïra de Mazouna. À Bouira, un accident mortel est survenu sur la route nationale numéro 5, impliquant une collision entre une motocyclette et un tracteur agricole, au niveau de la commune et daïra de Bouira. À Bordj Badji Mokhtar, un autre drame a coûté la vie à un motocycliste à la suite d'une collision avec un camion, à la cité Abdelkader Djilali, dans la commune de Timiaouine. Parallèlement à ces accidents, les équipes de la Protection civile ont également été mobilisées pour faire face à des cas d'intoxication au monoxyde de carbone, un danger silencieux particulièrement redouté en période hivernale. Dix-neuf personnes ont été victimes d'émanations de CO provenant de dispositifs de chauffage et de chauffe-eau installés à l'intérieur des domiciles. Ces interventions ont concerné les wilayas de Tlemcen avec sept personnes intoxiquées, El Bayadh avec cinq victimes, Djelfa avec quatre cas et Constantine avec trois personnes touchées. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées, dans un état jugé satisfaisant, vers les établissements de santé locaux. Les secours ont également procédé à l'extinction de trois incendies urbains

Sûreté de daïra de Fkirina (Oum El Bouaghi) Saisie de 62 faux billets de 2.000 Da

Les éléments de la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Fkirina (Oum El Bouaghi) ont saisi 62 billets de 2.000 dinars contrefaits, indique un communiqué publié dimanche par le bureau de la communication de la sûreté de wilaya. Le document précise que les policiers ont diligenté une enquête qui a abouti à l'arrestation d'un suspect après qu'un éleveur de bétail a signalé qu'un individu s'activait à mettre en circulation des billets de banque contrefaits au marché hebdomadaire à bestiaux de la commune de Fkirina. L'individu se trouvait, au moment de son interpellation, en possession de 62 billets de 2.000 dinars

et divers dans les wilayas de Blida, Illizi et Tamanrasset. L'incendie le plus marquant a été signalé à Blida, où un feu s'est déclaré à l'intérieur d'un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble de cinq niveaux, à la cité des 300 logements, commune et daïra de Larbaa. Cet incident a provoqué des gênes respiratoires chez sept personnes, rapidement prises en charge par les équipes d'intervention avant leur évacuation vers l'hôpital local. Grâce à la rapidité et à l'efficacité de l'intervention, les flammes ont pu être maîtrisées à temps, évitant toute propagation aux logements voisins. Enfin, un important dispositif de sauvetage a été déployé dans la wilaya de Sétif pour porter assistance à trois jeunes randonneurs âgés de 17 à 18 ans, coincés dans un ravin au niveau du Djebel Babor, dans la commune et daïra de Babor. Souffrant de fatigue et de faiblesse, les jeunes ont été secourus par une équipe spécialisée de sauvetage en milieu périlleux (GRIMP), appuyée par un camion d'intervention et une ambulance. Pris en charge sur les lieux, ils ont ensuite été évacués vers une structure sanitaire locale pour y recevoir les soins nécessaires. Ce bilan quotidien met en lumière l'engagement constant et la vigilance permanente des unités de la Protection civile, qui œuvrent sans relâche, de jour comme de nuit, pour répondre aux situations d'urgence, protéger les citoyens et limiter les conséquences des accidents et des sinistres à travers le pays.

Education nationale Concours sur titre pour le recrutement d'enseignants du primaire, moyen et secondaire

Le ministère de l'Education nationale a annoncé jeudi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours sur titre pour le recrutement d'enseignants de l'enseignement primaire, moyen et secondaire. Ce concours est ouvert pour l'accès aux grades suivants: Professeur de l'enseignement primaire, classe 1 (11831 postes budgétaires), Professeur de l'enseignement moyen, classe 1 (18929 postes budgétaires), Profes-

seur de l'enseignement secondaire, classe 1 (9740 postes budgétaires), a précisé le ministère. Il a, en outre, indiqué que "l'inscription et le dépôt des pièces constituant le dossier de candidature à ce concours, s'effectuent en ligne à compter de la date de la première annonce dans la presse écrite, et ce exclusivement via la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC) à l'adresse: <https://concours.onec.dz>", con-

Accidents de la route 03 morts et 186 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la route, en 24 heures, dans plusieurs wilayas, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Les accidents ayant causé des décès ont été enregistrés à Relizane (un mort, suite au dérapage d'un tracteur à El Guettar), à Bouira (un décès dans la collision entre une motocyclette et un tracteur dans le chef lieu de wilaya) et à Bordj Badji Mokhtar (un mort, suite à une collision entre une motocyclette et un camion à Timiaouine). Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 19 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Tlemcen (7 personnes), El Bayadh (5 personnes), Djelfa (4 personnes) et Constantine (3 personnes). Les unités de la Protection civile ont, d'autre part, procédé à l'extinction de 3 incendies, notamment urbains et industriels, à travers les wilayas de Tamanrasset, Illizi et Blida, où 7 personnes ont subi des gênes respiratoires, suite à un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un appartement de la cité 300 logements dans la commune de Larbaa. Les secours de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont procédé, quant à eux, à une opération de sauvetage de 3 jeunes randonneurs (âgés entre 17 et 18 ans) souffrants de fatigue et de faiblesse, coincés dans un ravin, au lieu dit Djbel Babor, dans la commune de Babor, note le bilan, expliquant que l'opération a mobilisé une équipe spécialisée de sauvetage en milieu périlleux (GRIMP), un camion d'intervention et une ambulance.

Projet du Code de la route Vers une nouvelle classification des infractions

Le directeur du transport routier et de la logistique au ministère de l'Intérieur et des Transports, Abdelghani Hammani, a présenté, ce dimanche, les grandes lignes du projet de loi portant nouveau Code de la route, actuellement en examen à l'Assemblée populaire nationale (APN). Premier invité de la semaine de l'émission «L'invité du jour», de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Hammani a souligné que cette réforme s'inscrit dans un contexte alarmant, marqué par un nombre élevé d'accidents de la circulation. Et pour cause, les Algériens sont, depuis quelques années, les témoins d'une véritable hécatombe sur les routes, avec un état des lieux tout simplement effarant. Selon l'orateur, 24 644 accidents ont été dénombrés entre 2022 et 2024 avec un triste bilan de 3 159 décès et 33 513 blessés, avec un coût estimé par l'inspection générale des finances (IGF) à 230 milliards de dinars. M. Hammni nous explique également que le projet introduit une nouvelle classification des infractions, réparties en contraventions de quatre degrés de gravité, en plus des délits. Inchangées depuis 2009, les amendes ont été revues à la hausse, avec un barème progressif pouvant atteindre 15 000 dinars pour les infractions les plus graves.

formément aux conditions et modalités organisationnelles précisées dans le lien suivant: <https://www.education.gov.dz/2025/12/11/1559> ". Et d'ajouter que "toutes les étapes du déroulement de l'opération se feront à travers le système d'information du secteur de l'Education nationale, y compris le classement automatisé des candidats, établi sur la base d'informations vérifiées et conformes aux documents téléversés".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE BOUGTBO
COMMUNE DE BOUGTBO
NIF/098432105064729

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N° : 09./2025

Le président de l'assemblée populaire communale de bougtob lance un avis d'appel d'offres national Ouverte avec exigence de capacités minimale pour réaliser les projets suivants :
Renouvellement et extension du réseau d'assainissement aux quartiers : 188 Logements Sociaux, Essalam, El Fath, El Hoda, à proximité du stade communal, à proximité du siège d'Algérie Télécom, à proximité de la mosquée Mohamed Belkebir, ainsi qu'au quartier 20 Août à Bougtob

Les entreprises ayant une qualification et classification catégorie minimale 04 ou plus activité principale en Hydraulique et intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent tirer le cahier des charges à partir de la date de première parution de présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Auprès de service comptabilité de l'APC contre paiement 7000.00DA.
Les offres doivent être accompagnées des copies des documents conformes et en cours de validité :

- Le dossier de candidature :**
 - Attestation Solvabilité Bancaire + RIB
 - Déclaration de probité déclaration de candidature-remplis, signé-paraphé et daté
 - Extrait de Rôle apuré ou l'écheancier valide moins de 3 trois mois - NIF numéro d'identification fiscale
 - Reçu quittance retrait cahier d'charges
 - Registre de commerce portant l'activité demandé
 - Attestations mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBAT actualisés et valides
 - Déclaration annuelle des salaires DAS ou attestations d'affiliation valides
 - Cartes grises avec assurance-contrat de location -factures justifiées par PV huissier justice valides
 - Statut particulier ou protocole d'accord(sociétés par actions).
 - Attestations de dépôt des comptes sociaux pour sociétés délivrés par CNRC.
 - Bilan fiscal (chiffre d'affaires pour les trois dernières années).
 - Offre technique :**
 - Mémoire technique justificatif (remplis-signé-paraphé-daté)
 - Déclaration à souscrire (remplis-signé-paraphé-daté)
 - Cahier des charges dûment paraphés portant mention (LU et Accepté)
 - Offre financier**
 - Lettre de soumission (remplie-signé daté et paraphée)
 - Bordereaux des prix unitaires dûment remplis-signé-paraphé et date
 - Devis quantitatif et estimatif dûment remplis et signé

(Les prix unitaires en lettres et chiffres doivent être claires et lisible et ne contient pas des surcharges)
- Le dossier de candidature et les offres technique et financières doivent être remises dans 3 trois enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée cachetée anonyme et ne comprende que la mention

À Monsieur le P / APC de Bougtob

* A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des offres*
Avis d'appel d'offres nationale ouverte avec exigences de capacités minimale N° : .09. / 2025.

Renouvellement et extension du réseau d'assainissement aux quartiers : 188 Logements Sociaux, Essalam, El Fath, El Hoda, à proximité du stade communal, à proximité du siège d'Algérie Télécom, à proximité de la mosquée Mohamed Belkebir, ainsi qu'au quartier 20 Août à Bougtob

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1ere annonce et publication du présent avis.
- Et dépose auprès du secrétariat. Le dernier jour de la durée de préparation des offres Avant 14h00 de Soir.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou repos légal - le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis sera effectuée le dernier jour à 14h00 de Soir en séance publique au siège de l'APC.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée fixée au cahier des charges.
- Cet avis est considéré comme invitation pour participer à la séance d'ouverture des plis

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016215 16.12.2025

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Sécurité Sociale

Inspection Générale du Travail

Inspection Régionale du Travail
Tiarét

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 19/09/2015 relatif à l'organisation des marchés publics et des délégations de service public, l'inspection régionale du travail Tiarét annonce à tous les soumissionner participants aux appels d'offre ouverts avec minimum de qualification public dans le journal El Rouh el Radhia en date du 11/09/2025 et le journal le carrefour d'Algérie en date du 11/09/2025, suivant au PV de la commission d'évaluations des offre technique en financière qui a en lieux en date le 19/11/2025 attribution provisoire de travaux comme le tableau suivant :

Projet	Enterprise	Montant TTC	Durée de réalisation	NIF	Observations
Lot N°1 Aménagement siège de l'inspection régionale du travail Tiarét	ETP ABDERREBI GHELAMLLAH	Montant proposé 12.106.584.00 Montant corrigé 12.106.584.00	58 jours cinquante-huit jours	16314010 07501920 1400	offre mois disant acceptée technique et financier

Observation : Tout soumissionnaire qui s'oppose à la sélection peut déposer un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication de cette annonce confinement à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 relatif à l'organisation des marchés publics et des délégations de service public.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016245 16.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT - COMMUNE D'AIN-EL-ARBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2025

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ain El Arba lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation de projet suivant :

INTITULE DU PROJET	QUALIFICATION
Approvisionnement Des Cantines Scolaires En Produits Alimentaires Pour Année 2026 Lot1: Approvisionnement des légumes et fruits frais Lot2: Approvisionnement d'alimentation générale pain amélioré Lot3: Approvisionnement Viande de veau et de viande de poulet et les reufs frais	fournisseurs et distributeurs des produit alimentaires ayant un registre de commerce porte un code de vente ou distribution en détail ou en gros (Légume, fruit, alimentation générale, viandes et dérivés, pain amélioré). Les soumissionnaires participant doivent posséder deux (02) camion frigo un camion pour lot 01 et deuxième camion pour lot 3 avec justification d'une carte grise ou carte jaune et police d'assurance et agrément sanitaire pour les lots 3 au nom du soumissionnaire (en cours de validité)

Les entreprises peuvent retirer les cahiers des charges au niveau du Secrétariat général de la commune d'Ain-El-Arba contre le paiement de la somme de 5.000,00 DA.

Les plis contiendront trois (03) enveloppes intérieures séparer l'une portant la mention « dossier de candidature » l'autre « Offre financière » et l'autre « Offre technique »

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature :
- Registre de commerce électronique
- Extrait de rôle de l'entreprise apuré ou avec échéancier avec toute les impositions.
- Numéro d'immatriculation fiscale.
- Attestation de mise à jour CNAS CASNOS, en cours de validité.
- Casier judiciaire du gérant ou du directeur de l'entreprise, en cours de validité
- le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.
- b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ;
- Délai et Planning prévisionnel d'exécution des livraison
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- quittance du paiement du cahier des charges.

3- L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)

N.B : Les pièces susceptibles d'être complétées sont citées ci après : Casier Judiciaire -Dépôt des comptes sociaux -Déclaration de probité-Bilans financiers-Extrait de Rôle

Les offres techniques et financières et le dossier de candidature doivent être contenus dans trois (03) enveloppes intérieures distinctes et ne comporteront que les mentions suivantes :

- Enveloppe N°01 : dossier de candidature
- Enveloppe N°02 : OFFRE Technique.
- Enveloppe N°03: OFFRE Financière.

Les trois offres sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'Appel d'Offres N°01/2025 l'objet de consultation».

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze jour (15^{ème}) jour à compter de la date de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent cinq (105) jours à compter de la date limite de dépôts des offres. L'ouverture des plis aura lieu le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14 heures. Toute offre non conforme au contenu de l'objet du marché et au contenu du cahier des charges au vu des documents exigés auparavant ne sera pas prise en considération et sera automatiquement éliminée lors de l'analyse des offres.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016228 16.12.2025

République Algérienne démocratique & Populaire

Wilaya de Tlemcen

Dair d'Hennaya

Commune d'Ouled-Riah

NIF : 09853469138213

AVIS D'ATTRIBUTION D'OPERATION

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 06 dhou el hedja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 du Loi n° 23/12 du 18 Moharram 1445 au 05Aout2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale d'OuledRiah, informe l'ensemble des soumissionnaires Ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouverts avec exigence de capacité minimale N° 01/2025 publier le :10/11/2025 relatif à la réalisation du projet suivant :

SUIVI ET ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT OULED RIAH ET VILLAGE D'OULED KADDOUR (2ème TRANCHE)(Phase de réalisation)

Qu'a à l'issue du jugement des offres, la commission d'ouverture, d'évaluation et de jugement des offres a attribué le marché provisoirement :

N°	DESIGNATION DE L'OPERATION	Entreprise	Montant de l'offre proposé en TTC (DA)	NIF	Délai de réalisation	O.BS
01.	SUIVI ET ENTRETIEN DUCHEMIN COMMUNAL RELIANT OULEDRIA ET VILLAGE D'OULED KADDOUR (2 ^{ème} TRANCHE) (Phase de réalisation)	E.T.P.M.H METRI	31.057.393,50	000013026259943	04 Mois Et 28 Jours	Moins disant

Tous soumissionnaires qui conteste ce choix ,peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Ouled-Riah dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP, la presse nationale ou le portails des marchés conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 06 dhou el hedja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 du Loi n° 23/12 du 18 Moharram 1445 au 05Aout2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et publicité électronique conformément à la décision inter ministériel N° 194 du 09/07/2025..

Comme cet avis est considéré comme invitations de tous les soumissionnaires qui sont intéressés et de se rapprocher auprès du service marché de la commune d'Ouled-Riah au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour publication de cet avis dans la presse nationale pour prendre connaissance des résultat détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière et la publicité électronique .

Le président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016278 16.12.2025

Quartiers asphyxiés, intimité sacrifiée et infrastructures saturées

Quand les Tours redessinent une ville sans âme

Par Youcef Chaïbi

Tours envahissantes, quartiers asphyxiés, intimité sacrifiée et infrastructures saturées. A Oran, la «bétonisation» anarchique s'étend à tous les quartiers sans exception. Derrière cette urbanisation brutale, une question centrale demeure: où sont passés les règles d'urbanisme, le droit des habitants et le rôle de la société civile face à une ville qui se construit sans vision ni concertation? Les beaux quartiers d'Oran ont été défigurés par une prolifération anarchique de tours qui privent les habitants de lumière naturelle, étouffent l'espace urbain et aggravent le quotidien. Le stationnement est devenu un casse-tête permanent tandis que les écoles, déjà sous pression, se retrouvent dangereusement surchargées. Des dizaines de tours ont été érigées sans la moindre vision d'aménagement, sans anticipation des besoins en infrastructures, ni souci d'équilibre urbain. À cela s'ajoute une atteinte flagrante à l'intimité: les balcons de ces immeubles font face aux terrasses des villas et des maisons voisines, exposant la vie privée des familles. Une situation qui a poussé de nombreux habitants à vendre leurs habitations, contraints de quitter des quartiers devenus invivables. Une question fondamentale demeure: où est passé le plan d'occupation des sols? Où sont les règles d'urbanisme censées encadrer la hauteur, la



densité et la vocation des quartiers? La loi est pourtant claire. Qui autorise ces promoteurs à ériger des tours de plus de dix étages au cœur de zones résidentielles, conçues à l'origine pour des villas et de petits immeubles? Et surtout, où est le droit des habitants dans tout cela? Le droit à l'intimité, au soleil, à un cadre de vie sain et à une concertation préalable qui semble avoir été reléguée au second plan. Où est cette société civile censée défendre les droits des

citoyens, alerter l'opinion et faire contrepoids face aux dérives urbanistiques? Ce phénomène ne touche pas un quartier isolé mais l'ensemble de la ville, sans exception. De Protin à Choupot, de Boulanger à Médioni, de Gambetta à Maraval, la même scène se répète: le béton avance, les espaces se ferment et la qualité de vie recule. Une «bétonisation» généralisée qui menace l'identité urbaine d'Oran, interpelle sur l'urgence d'une véritable gouvernance de la ville.

Croissant-Rouge algérien (CRA) Formation sur la protection des forêts contre les risques climatiques

Le bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) d'Oran a organisé, un atelier de formation de deux jours axé sur la protection des forêts et les risques climatiques, sous le slogan « Ensemble pour renforcer les capacités vers une action humanitaire plus professionnelle », en coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya et la direction de l'Environnement. En marge de la clôture de cet atelier, samedi, Hanaa Kerkeb, représentante du bureau du CRA d'Oran, a indiqué que cette rencontre visait à «actualiser les informations et les connaissances des membres de cette organisation sur les changements climatiques et à développer leurs capacités d'analyse des risques qui y sont liés, notamment en matière de protection de notre patrimoine forestier». Elle a ajouté que cet atelier s'inscrit également dans le cadre de «la préparation de stratégies spécifiques permettant au Croissant-Rouge de mieux se préparer à ces risques, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya». Des volontaires du CRA sont issus de plusieurs wilayas, notamment Oran, Jijel, Tizi-Ouzou, Bejaïa et Tébessa, ont pris part à cet atelier, qui a comporté des présentations sur les principaux concepts climatiques, l'étude des défis de terrain, ainsi que des échanges d'expériences autour des



méthodes de réduction des effets des phénomènes climatiques. De son côté, le représentant de la Con-

servation des forêts de la wilaya d'Oran et chargé de l'information et de la communication, Saâd Ilies Mohamed-Khaled, a indiqué que cet atelier «s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints visant à faire face aux défis croissants imposés par les changements climatiques» et qu'il a pour objectif de renforcer la sensibilisation environnementale et d'ancrer la culture de la prévention des risques naturels, notamment les incendies, la désertification et les inondations. Le même intervenant a souligné «la nécessité d'unifier les efforts de l'ensemble des acteurs, en particulier ceux de la société civile, afin de protéger le patrimoine forestier et de préserver l'équilibre écologique, aujourd'hui menacé par l'accélération des perturbations climatiques».

Listes des logements publics locatifs Réunion de la commission de wilaya chargée de l'examen des recours

Le wali d'Oran a présidé, le dimanche 14 décembre 2025, une réunion de la commission de wilaya chargée de l'examen des recours relatifs aux listes des logements publics locatifs. Cette réunion a été consacrée à l'étude des dossiers de recours concernant la liste des logements publics locatifs des communes d'Oran et d'El Ançor. Ont pris part à cette réunion le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le chef de la daïra d'Oran, le chef de la daïra d'Aïn El Turck, le directeur du logement, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la chargée de la cellule du logement auprès du cabinet du wali, le directeur de la succursale de la Caisse nationale du logement (CNL), ainsi que le directeur de l'action sociale.

Réseau d'électricité et de gaz Etablir une liste précise des zones non raccordées

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie du citoyen et du raccordement des zones qui ne disposent pas des réseaux d'électricité et de gaz naturel, le wali d'Oran, a présidé, mercredi dernier, une réunion concernant l'état du raccordement au réseau d'électricité et de gaz dans plusieurs zones de la wilaya. Étaient présents: les directeurs de l'Administration Locale, de l'Énergie, ainsi que les directeurs de Distribution de Sonelgaz pour les secteurs d'Es-Sénia et d'Oran. Le wali a écouté la présentation faite par le directeur de l'Énergie concernant le déroulement de l'opération de traitement des plans de masse et des listes nominatives envoyés par les chefs de daïras. Il a ensuite donné des instructions au directeur de l'Énergie pour établir une liste précise des zones non raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz afin de mobiliser les financements nécessaires pour achever les opérations d'alimentation de ces zones avec cette matière vitale. Enfin, il a souligné la nécessité de tenir des réunions périodiques pour suivre l'avancement de cette opération qui vise à renforcer la fourniture de ce service essentiel à tous les citoyens.

Produits de la pêche maritime Projet de réalisation d'un laboratoire régional d'analyses



Les travaux de réalisation d'un laboratoire régional d'analyses des produits de la pêche ont été lancés, récemment à Oran, a indiqué le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Maghni Sandid. Ce laboratoire, dont la réception est prévue pour la fin de l'année 2026, s'inscrit dans le cadre du renforcement des structures de contrôle de la qualité des produits halieutiques, a précisé le même responsable. Il prendra en charge la réalisation de différentes analyses physiques, chimiques et microbiologiques, garantissant ainsi la conformité des produits aux normes sanitaires en vigueur, a-t-il ajouté. Cette infrastructure contribuera à la protection de la santé du consommateur et au renforcement des capacités de contrôle technique aux niveaux local et régional, tout en améliorant l'accompagnement des opérateurs économiques dans l'amélioration de la qualité de leurs produits. Les services du laboratoire seront également mis à la disposition d'autres secteurs, notamment le commerce et l'agriculture (inspection vétérinaire). Il servira plusieurs wilayas de l'Ouest du pays et permettra de réduire les délais d'analyses auparavant effectuées dans des laboratoires éloignés, selon la même source. Sur le plan économique, le directeur de la pêche et de l'aquaculture a souligné que la réalisation de ce laboratoire régional contribuera à renforcer la compétitivité de la filière en permettant aux opérateurs d'obtenir des analyses dans des délais plus courts et à moindre coût, ce qui aidera à réduire les charges de production et à améliorer la rentabilité des entreprises activant dans ce domaine, tout en soutenant les efforts de la wilaya pour le développement des exportations hors hydrocarbures.

Sécurité routière à Chlef
Campagne de sensibilisation
Police-Gendarmerie



Dans le cadre des efforts continus visant à prévenir les accidents de la circulation et à protéger les personnes et les biens sur les routes, les services de la Police et de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Chlef ont organisé, ce 14 décembre, une campagne de sensibilisation conjointe à la sécurité routière, en concomitance avec la saison hivernale. Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation lancée par la Direction générale de la Sûreté nationale sous le slogan: «Ensemble pour un hiver sans accidents de la route». L'initiative a pour objectif de renforcer la culture de la sécurité routière chez les usagers de la route, notamment en raison des conditions climatiques hivernales susceptibles d'accroître les risques de glissade et d'accidents. À cette occasion, les conducteurs ont été sensibilisés à l'importance du respect du code de la route, de la réduction de la vitesse, du respect des distances de sécurité ainsi que de la vérification de l'état mécanique des véhicules. La campagne a enregistré une interaction positive de la part des automobilistes. Les agents de la Police et de la Gendarmerie ont prodigué des conseils et des orientations directes, portant principalement sur les règles de conduite à adopter durant l'hiver et en période d'intempéries, tout en mettant l'accent sur les dangers liés à l'excès de vitesse, aux dépassements dangereux et à l'usage du téléphone portable au volant. Cette opération s'inscrit dans une approche préventive et participative, visant à réduire les accidents de la route et à ancrer le principe de la responsabilité collective dans la protection des vies humaines, la sécurité routière étant une responsabilité partagée nécessitant l'implication de l'ensemble des usagers de la route. À travers ces campagnes de sensibilisation, les services de sécurité réaffirment leur engagement à poursuivre les actions préventives et répressives sur l'ensemble du territoire de la wilaya, en particulier durant la saison hivernale, en vue d'assurer une circulation plus sûre et des routes plus sécurisées pour tous les usagers.

N. Ouadah

Mediouna (Relizane)
Mise en service de deux salles de soins
à Ouled Moussa et Sidi Saïd

Le réseau de santé de proximité de la commune de Mediouna s'est renforcé, aujourd'hui, avec la mise en service de deux salles de soins, à savoir la salle de soins du martyr Bouhlala Chaâbane au douar Ouled Moussa (Beloufa) et celle du martyr Haroun Abdelkader au douar Sidi Saïd. Cette initiative s'inscrit dans les efforts visant à améliorer la couverture sanitaire et à rapprocher les services médicaux des habitants des zones rurales et enclavées. L'opération a consisté en la réception officielle des deux projets et leur mise en exploitation, avec l'accent mis sur la nécessité d'assurer un service public de qualité, répondant aux préoccupations des citoyens et respectant les normes d'accueil et de prise en charge sanitaire, tout en veillant à la continuité des prestations de soins de base, gage de l'efficacité et de la pérennité de ces structures. Ces deux nouvelles salles de soins devraient contribuer à alléger les souffrances des habitants, notamment des malades et des personnes âgées, en réduisant les déplacements vers des structures de santé éloignées, tout en diminuant la pression exercée sur les cliniques et centres de santé avoisinants. Elles permettront également d'améliorer la prise en charge sanitaire primaire et de renforcer les actions de prévention et de suivi médical au niveau local. Ce nouvel acquis sanitaire traduit l'intérêt croissant accordé à la promotion de la santé de proximité dans la commune de Mediouna, ainsi qu'au renforcement des structures de base, afin de répondre aux besoins des citoyens et de consacrer le principe d'équité dans la répartition des services publics.

N. Ouadah

ADE de Sidi Bel Abbès
100 milliards de créances impayées

Par Mohamed Nouar

La gestion de l'eau potable dans la wilaya de Sidi Bel Abbès est confrontée à une équation complexe où l'impératif de service public se heurte à une réalité financière de plus en plus précaire. L'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) tire la sonnette d'alarme face à l'envolée de ses créances, un passif client qui menace l'équilibre structurel de l'entreprise et, par extension, la continuité de l'alimentation en eau de la population. Le directeur de l'unité a révélé que le cumul des créances impayées par les clients a franchi le cap symbolique des 100 milliards de centimes (soit 1 milliard de dinars algériens). Cette accumulation de dettes affecte directement le rendement financier de l'ADE et exacerbe ses propres engagements : l'entreprise affiche désormais plus de 400 milliards 700 millions de centimes de dettes auprès de diverses entreprises publiques. Malgré des démarches amiables répétées, le recouvrement de ces sommes est resté largement inopérant. L'inertie du règlement des factures par les 165 746 clients dont 158 154 clients ordinaires, mais aussi 2 234 administrations et 5 131 clients commerciaux met en péril la capacité d'investissement et d'exploitation de l'ADE. L'analyse des coûts de l'eau

révèle une distorsion économique majeure et structurelle. Le prix moyen de vente au mètre cube est fixé à 15,21 dinars, alors que le coût réel de production s'élève à 68,96 dinars par mètre cube. Cet écart significatif met en lumière l'ampleur de la subvention publique accordée à cette ressource vitale, mais souligne également la nécessité impérieuse de rationaliser sa consommation et d'assurer le retour sur investissement minimal via le recouvrement des créances. Le directeur insiste sur la prise de conscience citoyenne et administrative.

Le non-paiement des factures n'est pas seulement une perte comptable ; il se traduit directement par l'impossibilité pour l'ADE de réaliser des projets de développement et de modernisation de son réseau, d'améliorer la qualité de son service et réduire le déficit d'alimentation et d'assurer sa propre pérennité au bénéfice des consommateurs. L'ultime recours à la voie judiciaire, bien que possible, est présenté comme l'option que les responsables souhaitent éviter, privilégiant la responsabilité collective et le respect des engagements contractuels. L'unité de Sidi Bel Abbès gère actuellement l'alimentation de 45 des 52 communes de la wilaya, nécessitant l'exploitation d'un réseau hydraulique s'étendant sur 2 634 kilomètres. La logistique est lourde,

mobilisant 52 forages, 6 sources, 161 réservoirs, 62 stations de pompage et 2 stations de traitement. Cependant, la demande excède significativement l'offre : pour des besoins quotidiens évalués à 162 000 mètres cubes, la production journalière totale n'atteint qu'environ 102 000 mètres cubes. Ce déficit de 60 000 mètres cubes impacte directement le programme de distribution, avec 90 % de la population alimentée une fois tous les quatre jours ou moins. Face à cette tension sur la ressource, la question de la qualité demeure une priorité. L'unité s'est récemment dotée de deux laboratoires mobiles, venant renforcer le laboratoire régional, afin d'intensifier le contrôle de la qualité de l'eau distribuée et de garantir la protection sanitaire des 727 029 habitants desservis. La résolution de l'énigme des 100 milliards de centimes impayés ne relève pas d'une simple opération de recouvrement, mais d'une prise de conscience sociétale de la valeur réelle de la ressource. Le redressement financier de l'ADE est la condition sine qua non pour investir dans le réseau et combler le déficit d'alimentation, assurant ainsi la sécurité hydrique et la pérennité du service pour les générations futures. L'eau, ressource vitale par excellence, exige une gestion rigoureuse et un engagement citoyen renouvelé.

Relizane
Caravane médicale spécialisée
dans le dépistage précoce du cancer du sein

Par N. Ouadah

Dans une initiative sanitaire de grande envergure visant à renforcer le dépistage précoce du cancer du sein, la wilaya de Relizane accueillera, du 14 au 18 décembre, une caravane médicale spécialisée qui offrira des services médicaux complets aux femmes, au Centre Hospitalier «Mohamed Boudiaf». Cette initiative est organisée conjointement par le ministère de la Santé, l'Association «Espoir» du Centre «Pierre et Marie Curie», la Direction de la Santé de la wilaya de Relizane et l'Association «Sened», bureau de Relizane, dans le cadre des efforts de



prévention et de promotion de la santé féminine dans la wilaya. La caravane permettra aux bénéficiaires de subir des examens et des diagnostics de précision comprenant la mammographie, l'échographie et les biopsies, sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée en oncologie mammaire et radiologie, venue spécialement du Centre «Pierre et Marie Curie» et de l'Hôpital Universitaire «Mustapha Bacha». Cette initiative cible les femmes, âgées de 40 à 69 ans, étant donné que le dépistage précoce reste l'un des moyens les plus efficaces pour réduire les risques de la maladie et améliorer les chances de traitement réussi. Cette caravane médicale illustre également l'exemple de coopération efficace entre le secteur public et les associations civiles au service de la communauté locale, notamment dans le domaine

de la santé préventive. Le cancer du sein étant l'une des principales menaces pour la santé des femmes lorsqu'il n'est pas détecté à temps, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'efforts continus visant à sensibiliser la population et à fournir un accompagnement médical spécialisé aux habitants de la wilaya de Relizane. De nombreuses citoyennes et bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance et leur gratitude envers les organisateurs, soulignant l'importance de telles campagnes pour permettre aux femmes de s'assurer de leur santé et de réduire les risques sanitaires. Elles ont remercié le ministère de la Santé, l'Association «Espoir», la Direction de la Santé et l'Association «Sand» pour cette initiative exemplaire et humaine, reflétant leur souci constant de la santé et du bien-être de la population.

Oum El Bouaghi

Une wilaya pilote dans la production d'orge

La production d'orge réalisée à Oum El Bouaghi au titre de la saison agricole 2024-2025, soit 1,086 millions de quintaux, place cette wilaya en tête au niveau national en matière de production et de collecte de cette céréale. Cette production record est le fruit des importantes retenues retenue cette année, mais également de la disponibilité de semences et d'engrais en quantités suffisantes et de l'alignement sur la stratégie de l'Etat visant à développer les productions agricoles, notamment en matière de cultures stratégiques, en soutenant les agriculteurs pour l'acquisition de matériels agricoles et la réalisation de fourrages pour accroître les superficies irriguées, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Chaâbane Chenna. Le même responsable a ajouté que les efforts déployés par la DSA, la Chambre de l'agriculture et la Coopérative des céréales et des légumineuses sèches (CCLS) consistant à sensibiliser les agriculteurs à la nécessité d'augmenter la production tout en facilitant la collecte de leurs productions dans les points de stockage, multipliés à cet effet, et en accélérant le paiement de leurs créances via les différentes banques et agences affiliées, ont contribué à une augmentation notable des quantités produites. De plus, le respect par les céréaliculteurs de l'itinéraire technique (préparation du sol, semis, fertilisation, protection, récolte) et leur détermination à obtenir de meilleurs résultats ont également joué un rôle clé dans l'augmentation de la production de céréales, en particulier de l'orge. Djellal Berkani, agriculteur dans la commune de Berriche, qui a produit plus de 10.000 quintaux d'or-



ge sur une superficie de 450 hectares, à l'issue de la précédente saison agricole, a attribué ce résultat aux prélèvements « inscrits au bon moment pour la croissance des cultures ». Il a également salué les efforts de l'Etat, notamment la fourniture de semences de bonne qualité et d'engrais, en plus du soutien financier pour l'acquisition de matériels et de machines agricoles. L'augmentation de la production a permis de collecter 661.814 quintaux d'orge dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ce qui représente 33% des quantités présentes à travers le pays, selon le DSA qui a affirmé qu'une partie de l'orge a été transférée vers d'autres wilayas ayant connu un manque de cette céréale. L'augmentation des capacités de stockage dont le lien avec le développement de la filière céréalière est évidente, résultant des efforts déployés par l'Etat pour développer la filière céréalière par la mise en œuvre de projets visant à accroître les capacités de stockage à travers

le pays, comme c'est le cas dans la wilaya d'Oum El Bouaghi où, en 2024, des travaux de construction de 9 centres de stockage de proximité ont été lancés dans plusieurs communes pour des capacités d'emmagasinage supplémentaires de l'ordre de 45.000 tonnes (5.000 tonnes par centre), et dont la réception est attendue « prochainement ». Ces investissements, qui ont nécessité un budget de plus de 2,2 milliards de DA, traduisent la détermination des pouvoirs publics de développer le secteur agricole, d'accompagner les céréaliculteurs, de rapprocher les points de collecte et de stockage de leurs produits agricoles, en même temps que d'œuvrer à parvenir à la sécurité alimentaire et à l'autosuffisance dans différentes cultures alimentaires et fourragères, tout en mettant en place des infrastructures conformes à la stratégie de l'État visant à augmenter la production agricole et à prolonger les superficies dédiées aux différentes cultures.

Ghardaïa

Inauguration et lancement de plusieurs projets

Plusieurs projets de développement, touchant divers secteurs, ont été inaugurés ou lancés à travers la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'impulsion de la dynamique de développement local, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Au chef-lieu de wilaya, les autorités locales ont inauguré la polyclinique Chahid Bitour-Djelloul, qui comprend plusieurs services, dont des salles de consultation et un laboratoire d'analyses, dotés de moyens modernes, ainsi que la polyclinique Aicha-Bouker dans la localité de Béni-Isguen, commune de Bounoura, qui renferme également plusieurs pavillons, dont des salles de soins et de vaccination et un laboratoire d'analyses. Dans la commune de Berriane (45 km au Nord de Ghardaïa), les autorités de la wilaya ont inauguré deux écoles primaires et un marché couvert, avant de lancer un projet de château d'eau de 1.000 m3, et de mettre en service un forage profond dans la zone de Madagh et d'inaugurer un projet d'aménagement urbain à Haï El-Moudjahidine. Dans la commune de Métlili (45 km à l'Ouest de Ghardaïa), il a été procédé à la mise en service d'un bureau postal au quartier Souani, et à l'inauguration d'un projet d'aménagement urbain à la place des Moudjahidine, en plus de la remise de trois nouveaux camions de collecte de déchets ménagers relevant de l'entreprise publique de gestion du Centre d'enfouissement technique. Lors de l'inspection et l'inauguration de ces projets de développement, dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960, le wali de Ghardaïa, Abdallah Abi Nouar, a mis l'accent sur l'impulsion du développement local et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, appelant les parties concernées au respect des délais contractuels et de la qualité de réalisation des différents projets.

Boumerdes

Lancement des travaux de réhabilitation de huit cimetières de Chouhada

Les travaux de réhabilitation de huit (8) cimetières de Chouhada de la Révolution ont été lancés, jeudi, dans la wilaya de Boumerdes, dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. L'opération a été lancée par la wali, Fouzia Naama, à partir de la commune de Chaabet El Ameur (Est), en présence de représentants de la famille révolutionnaire et de diverses organisations. Dans sa présentation du projet, le directeur des moudjahidine et ayants droit, Saïd Cherkhi, a

indiqué qu'une enveloppe de plus de 20 millions DA a été allouée à cette opération, confiée à la direction des équipements publics. Les cimetières concernés par cette initiative, inscrite dans le cadre des programmes sectoriels visant la préservation de la mémoire historique et nationale, sont répartis entre les communes de Chaabet El Ameur, qui bénéficie à elle seule de la réhabilitation de quatre sites, ainsi qu'Ouled Moussa, Khemis El Khechna, Souk El Had et Bouzegza Keddara. Il s'agit de la 2e opération du genre dans la wilaya, après

celle de 2017, qui avait permis la réhabilitation de huit (8) cimetières de Chouhada dans les communes d'Ammal et de Beni Amrane. La wilaya de Boumerdes compte une trentaine de cimetières de Chouhada, 10 carrés des martyrs, ainsi que 84 monuments commémoratifs et historiques, dont 41 centres de torture, 39 camps de regroupement datant de l'époque coloniale, sept (7) hôpitaux historiques, 10 centres relevant du commandement de la Révolution et deux (2) prisons militaires situées à Thenia et Bordj Menail.

Skikda

Appel à requérir l'examen de l'anémie héréditaire avant le mariage

Les participants à une journée d'étude régionale sur les thalassémies (anémies héréditaires), organisée jeudi à Skikda, ont appelé à requérir l'examen de l'anémie héréditaire avant le mariage en tant que "mécanisme préventif fondamental" pour contenir sa progression d'une génération à l'autre. Les intervenants lors de cette rencontre organisée par la direction locale de la santé en coordination avec l'association locale " Errazi " des thalassémies à l'Institut national de formation supérieure paramédicale ont préconisé de

renforcer la prévention qui constitue " la solution la plus efficace " contre l'apparition de nouveaux cas de cette maladie. Dr. Kamel Sebti, pédiatre et président de l'association " Errazi ", a considéré que l'absence de dépistage précoce favorise de nouveau-nés porteur de cette maladie constituant une charge lourde sur les plans médical et social, estimant que le dépistage obligatoire de cette maladie avant le mariage " est devenu une nécessité impérieuse ". De son côté, Pr. Amel Djenouni, Hématologue au CHU d'Annaba, a préconisé la mise

en place d'un plan d'action qui vise à améliorer la prise en charge des malades en zones où cette pathologie présente un caractère endémique, considérant que le dépistage avant le mariage doit " constituer l'axe fondamental de ce plan ". Dr. Redouane Menghouz, pédiatre à l'hôpital d'El Kala (El Tarf), a abordé la prise en charge des crises de douleur intense chez les enfants atteints d'anémie falciforme requiert dans beaucoup de cas une hospitalisation d'au moins une semaine, mettant en garde contre les risque de complications.

Médéa

Plusieurs projets de développement réalisés dans des zones rurales

Plusieurs projets de développement destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales de la wilaya de Médéa ont été concrétisés au cours des trois dernières années, a-t-on appris, samedi, auprès de l'agence de développement social (ADS). Ces projets, qui concernent notamment l'assainissement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éclairage public, ainsi que la réhabilitation de structures d'accueil pour les personnes aux besoins spécifiques, ont été lancés et livrés au cours des trois dernières années, a fait savoir la responsable locale de l'agence de développement social, Samira Hadjadj. Concernant l'adduction en eau potable, cette responsable a notamment fait part de la réalisation d'un réservoir de petite capacité pour alimenter près de 500 habitants du village de Merabtine, dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, ainsi que de la réhabilitation d'un puits dans le village de Sidi-Mahieddine, toujours dans la même commune, pour alimenter 340 résidents. Elle a également mentionné que deux projets, l'un portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement au profit des habitants du village d'El-Djorf, commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et l'autre concernant l'extension d'un réseau d'assainissement au niveau du village d'Ouled-Benhaoua, dans la commune de Mfatha, au sud-est, faisaient également partie des projets de développement concrétisés. L'ADS a aussi financé l'installation d'un éclairage public dans les villages de Mendes (Sidi-Naamane) et d'Ouled-Hamza (Souagui), a-t-elle noté. Par ailleurs, deux structures relevant du secteur de l'action sociale et accueillant des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, situées respectivement à Tablat et à Berrouaghia, ont bénéficié de travaux de réhabilitation afin d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de patients, a-t-elle conclu.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة مستغانم
بلدية مستغانم
مديرية تهيئة الإقليم العمراني والسياحي وتطوير الصناعة التقليدية
والفلاحة والصيد البحري
مكتب المنشأة المصنفة

قرار رقم 102 م.ت.إ.ع المؤرخ في 14 ديسمبر 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي الإقامة نشاط مصنع متمثل في إنشاء ورشة النجارة العامة (الآلمنيوم و بي في سي) التابعة للسيد بلعياشي فهد، الكائن محل يحمل رقم 02 حي رقم 11 تجزئة بن شني قسم رقم 127 مجموعة ملكية رقم 20 بلدية مستغانم.
إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية مستغانم
بإقتراح من السيد الكاتب العام للبلدية
يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لإقامة نشاط مصنع التابعة للسيد: بلعياشي فهد والمتمثلة في إنشاء ورشة النجارة العامة الآلمنيوم و بي في سي الكائن محل يحمل رقم 02 حي رقم 11 تجزئة بن شني قسم رقم 127 مجموعة ملكية رقم 20 بلدية مستغانم. المادة الثانية: يجري هذا التحقيق بمقر ملحقة 300 مسكن مديرية التخطيط ومتابعة المشاريع التنموية والتعمير لبلدية مستغانم لمدة 20 يوما ابتداء من 14 ديسمبر 2025 إلى 04 جانفي 2026 يمكن للجمهور الاطلاع على الملف وتسجيل ملاحظاتهم طيلة أيام العمل ماعدا أيام العطل من الساعة (09) صباحا إلى (16) مساء. المادة الثالثة: تعين السيد قاسم أنفال مهندس دولة للإدارة الإقليمية في التسيير التقني والحضري كمحافظ محقق وتكلف بـ : جمع الملاحظات المقدمة من طرف المواطنين خلال فترة التحقيق و تدوينها بسجل مفتوح لهذا الغرض وإرسال الملف مع استنتاجاته خلال (08) أيام ابتداء من تاريخ اختتام التحقيق. المادة الرابعة: يعطى هذا القرار بمقر بلدية مستغانم وبجوار محيط المنشأة المزمع إقامتها خلال (08) أيام على الأقل من الشروع في التحقيق العلني و يجب أن يتضمن الإعلان المعلومات التالية : طبيعة المنشأة وموقعها. تاريخ فتح و اختتام التحقيق العلني. اسم المحافظ المحقق. الساعات التي يتلقى فيها المحقق ملاحظات المعنوي والمكان الذي يمكن فيه الإطلاع على ملف يجب نشر الإعلان في يومية وطنية وذلك على نفقة صاحب الطلب المادة الخامسة: السادة الكاتب العام للبلدية، ومدير التخطيط ومتابعة المشاريع التنموية والتعمير للبلدية، مديرية تهيئة الإقليم العمراني والسياحي وتطوير الصناعة التقليدية والفلاحة والصيد البحري و المحقق المكلف، كل مكلف بتنفيذ هذا القرار حسب ما يخصه.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
16.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو
مجلس قضاء غليزان
شارع تازغات جيلالي وادي اريهو
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

المادتين 749.750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

تنفيذا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري لمحكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 2022/05/18 تحت رقم الفهرس 22/00894 بين السيد حبوشي محمد ابن بو عبد الله والسادة حبوشي بو عبد الله ولد بو عبد الله حبوشي خيرة بنت بو عبد الله ، حبوشي علي ولد بو عبد الله ، حبوش محمد كريم ولد عبد القادر فرحات ، حبوشي امينة بنت عبد القادر فرحات، حبوشي زكية بنت عبد القادر فرحات ، حبوشي عائشة بنت عبد القادر فرحات ، حبوشي حورية بنت عبد القادر فرحات ، حبوشي فاطمة الزهرة بنت بو عبد الله ، حبوشي حاج احمد ولد بو عبد الله ، تواتي فاطمة زوجة حبوشي محمد ولد بوعبدالله الساكنين ببلدية ولاية غليزان المصالح بالمحضر الصادر في 2024/12/11 عن القسم العقاري المحكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي اريهو بتاريخ 2025/03/09. بناء على الأمر الصادر بتاريخ 2025/04/20 عن السيد رئيس محكمة وادي اريهو المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. تعلن أنه سيشرع يوم 2026/01/14 على الساعة 11:00 الحادي عشر صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي اريهو في بيع العقار الآتي بيانه بالمزاد العلني: مسكن يقع ببلدية جديوية يتكون من طابق ارضي يحتوي على ساحة طابق أول يحتوي على ثلاث غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة الكل بمساحة 315 متر مربع بنسبة 1000/407 من الأجزاء المشتركة قسم 50 مجموعة الملكية 02 قسم رقم 04 . وأنه حدد السعر الافتتاحي للمزاد باعلى عرض بعد انقاص عشر الثمن الأساسي الذي كان مقدرا 24671808.00 دج. شروط البيع : يلتزم الراسي عليه المزا بالاعياء الواردة في دفتر الشروط ، ويلزم يدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالا ويدفع المبلغ الباقي في اجل اقصاه 08 ايام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بكتبت المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه او بامانة ضبط المحكمة .

المحضر القضائي
16.12.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانيا وهران
05 شارع باهي أعمر
حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المسؤولية المحدودة
السجل التجاري

تحت رقم 20 ب 31/00-112325
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 02 ديسمبر 2025 الذي سيسجل بصفة قانونية،
تم حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المسؤولية المحدودة المسماة م. ش. و. ذ.م.م
ماكسي ماد، الكائن مقرها ببلدية سيدي الشحمي ولاية وهران حي الصباح المجمع السكني
700/212 مسكن اجتماعي تساهمي برنامج
2000 ايلو H9 عمارة A10 B01 ، محل رقم
01 ، 02 ، 05 الطابق الأرضي وعين السيد نمير عثمان مصفيا لهذه المؤسسة. نسختان من هذا
العقد ستودعان بمركز السجل التجاري بوهران.
الموثق
16.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذة شرطي خديجة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
المنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق
وهران مستغانم
الهاتف: 0776.77.10.27
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
المادة 412، 612 من ق.ق. ا م ا
طبقا للمادة 412، 612 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من: السيد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة
جينرال بوادسون الجيريان بواسطة مسيرها، الساكن :
منطقة النشاطات رقم 87 محل رقم 03 بنر الجير وهران.
تنفيذا للحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم الجنج
بتاريخ 2024/03/20 تحت رقم الفهرس 24/03369
ورقم الجدول 24/00846 الممهور بالصيغة التنفيذية
المؤرخة في 2025/02/04 تحت رقم 25/31. بناء على
الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ
2025/12/02 تحت رقم الترتيب 25/01235. والمتضمن
الإن ينشر مضمون التكليف بالوفاء. كلفنا السيد:
جربوعة جمال ابن عبد الرحمان بأدائه مبالغ أصل الدين
والمصاريف: للسيد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة
جينرال بوادسون الجيريان بواسطة مسيرها. مبلغ:
12.760.663,1 دج. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما
لوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وإلا نفذ عليه
جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحاضرة القضائية
16.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة فضلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا
حضوريا وفي أول درجة: في الشكل قبول الترجيع. في
الموضوع: إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن
محكمة أحال بتاريخ 2025/05/11 مسجلة تحت رقم
25/02901 وبموجبه اعتماد الخيرة المنجزة من قبل
الخبير الطبي تمام محمد والمودع تقريرها بامانة ضبط
المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده السنوسي
الشارف المولود بتاريخ 1954/04/25 بعين تادلوس
مستغانم وتعيين المرجعة سقماش عائشة مقدما عليه
لرعايته وتسيير شؤونته وتمثيله أمام مختلف الهيئات
الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا
الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير
بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع
ضدها للاشهار وذلك بسعي من النيابة. تحميل المرجع
المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بدأ
صدر الحكم وأصبح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة
بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاء الرئيس وأمين
الضبط

الرئيس / أمين الضبط
16.12.2025

الأستاذ بن أحمد محمد الأمين
تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه
- وهران
الهاتف 041.65.09.90/0774.41.62.49
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ
2025/12/14، تم من خلاله حل الشركة
ذات المسؤولية المحدودة المسماة المبدع
بروم حلا مسبقا ، المقيدة بالسجل التجاري
بوهران فرع قديل 25 ب 1125539-
31/00 والمقدر رأسمالها : 100.000.00
دج المقر : بولاية وهران بلدية بنر الجير،
التعاونية العقارية حسن الجورة رقم 05
التمثلة في القطعة (18) موجودة في
السطح وعين السيد مباركي مختار مصفيا
للشركة.

الموثق
16.12.2025

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران، رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة "إريس مرين
رأسمالها الاجتماعي: 100.000 دج
مقرها الاجتماعي: تجزئة 52 قطعة قسم: 31 مجموعة ملكية رقم : 72 - السانية (وهران).

السجل التجاري رقم 21 ب 1124063 - 31/00 المؤرخ في 2022/01/16.
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 11 ديسمبر
2025 المسجل بصفة قانونية، قرر السيد بوزيدي وليد والسيد لبنافرية شهر الدين
نبيل حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة إريس مرين حلا مسبقا ابتداء من تاريخ
2025/12/11. عين السيد البنافرية شهر الدين نبيل كمصفي للشركة. عين مقر
التصفية بتجزئة 52 قطعة قسم: 31 مجموعة ملكية رقم : 72 - السانية (وهران).
ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران.

للتنشر / الموثق
16.12.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convienrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contact N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836



Coupe d'Algérie (1/16ème de finale)
**L'USMA domine le MOC
et donne rendez-vous à l'USMH**

L'USM Alger a validé son ticket pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant le MO Constantine (Ligue 2) 3-0 (mi-temps: 1-0), dimanche soir au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte des 1/16e de finale de l'épreuve. Après plusieurs tentatives, les "Rouge et Noir" ont trouvé la faille grâce à Ghacha (19e), bien servi sur le côté gauche par Loucif. Avant cette ouverture du score, le défenseur du MOC Boumeziane a été expulsé (12e), suite à une faute sur Ghacha. Après la pause, l'USMA a poursuivi sa domination face à une équipe constantinoise impuissante. Ghacha est re-

venu à la charge pour faire le break (59e). Sur sa lancée, Ghacha a ajouté le troisième but et signe un hat-trick (80e). L'USMA, détentrice du trophée, sera opposée en 1/8e de finale, en déplacement à l'USM El-Har-rach (Ligue 2), qualifiée vendredi à la maison aux dépens de la JS Kabylie (1-0), grâce à un but de Billel Bensaha (45e). Le dernier match des 1/16e de finale opposera lundi le WB Aïn Benian (inter-régions) au CR Belouizdad, finaliste de la dernière édition, au stade du 5-Juillet d'Alger (19h00). Le vainqueur de ce dernier match, affrontera à domicile l'ASM Oran (Ligue 2), qualifiée jeudi dernier sur le terrain du pensionnaire

d'inter-régions, la JB Aïn Kercha (2-0). Les rencontres des 1/8e de finale se joueront les 15, 16, et 17 janvier prochain, rappelle-t-on.

Résultats partiels des 1/16 de finale

Jeudi 11 décembre 2025 :

(+) Paradou (L1) - USF (I.R).....	2-0
MBB (I.R) - (+) MCS (L2).....	1-2
(+) JSMB (I.R) - WAB (I.R).....	4-1
A.Boussaâda (I.R)-(+) NAHD (L2)...	0-1
JBAB (I.R) - (+) ASMO (L2).....	0-2
(+) CAB (L2)-ESMK (L2).....	5-1
(+) CSC (L1) - CRT (L2).....	3-0

Vendredi 12 décembre 2025 :

FCBF (I-R) - (+) ASOC (L1).....	0-1
USBD (L2) - (+) ESS (L1).....	0-4
(+) USMH (L2) - JSK (L1).....	1-0

Championnat croate

Bennacer signe son premier but avec le Dinamo Zagreb

Le milieu international algérien Ismaël Bennacer, a marqué son premier but de la saison avec le Dinamo Zagreb, dimanche en déplacement face à Slaven Belupo (5-2), lors de la 17e journée du championnat croate de football. Titularisé par l'entraîneur Mario Kovacevic, le joueur algérien a marqué le troisième but de son équipe sur un tir des 25 mètres (35e). L'autre international algérien de la formation de Zagreb, Monsef Bakrar, a également débuté dans le onze de départ. Il s'est distingué par une passe décisive sur l'action de l'égalisation (1-1, 5e). Il a cédé sa place en seconde période (64e). A l'issue de cette victoire, le Dinamo Zagreb conserve sa place



de leader avec 35 points, à une longueur de son dauphin, Hajduk Split (34 points), qui est allé s'imposer samedi sur la pelouse du NK Loko-

motiva Zagreb (3-1). Bennacer, qui a trouvé la plénitude de ses moyens après un passage à vide pour cause de blessure, a rejoint le Dinamo Zagreb en septembre dernier, à titre de prêt pour une saison, avec option d'achat, en provenance de l'AC Milan (Italie). Il avait évolué avec l'Olympique Marseille (France) en prêt, pendant les six derniers mois du précédent exercice, mais sans pour autant parvenir à convaincre les dirigeants marseillais de le conserver. Bennacer et Bakrar figurent sur la liste des 28 joueurs, dévoilée samedi par le sélectionneur national Vladimir Petkovic, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier 2026.

Ligue 1 Mobilis

La LFP fixe les horaires des matchs de la 13ème journée

La Ligue de football professionnel, a dévoilé dimanche les horaires des matchs de la 13ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 18, 19, et 20 décembre. Cette 13ème journée débutera le jeudi 18 décembre, avec trois matchs au menu, dont celui du leader le MCA, en déplacement à Oargla pour défier le nouveau promu le MBR (17h00). Trois rencontres sont

programmées le vendredi 19 décembre, dont l'affiche ESS-JSK (18h00), alors que les deux derniers rendez-vous se joueront le samedi 20 décembre. Au terme de la 12e journée, le MCA caracole en tête avec 25 points, à quatre longueurs de ses poursuivants directs: Akbou et le MCO. Le «Doyen» compte trois matchs en moins.

PROGRAMME

Jeudi 18 décembre 2025 :

ASO Chlef - MC Oran	17h00
MB Rouissat - MCA	17h00
USMA - ES Ben Aknoun	20h00

Vendredi 19 décembre 2025 :

MC El-Bayadh - USMK	14h30
CSC - Paradou AC	17h00
ES Sétif - JS Kabylie	18h00

Samedi 20 décembre 2025 :

JS Saoura - ESM	15h00
CRB - Olympique Akbou	18h00

Handball (CAN-2026)

Le sélectionneur national dévoile une liste élargie de 33 joueurs



Le sélectionneur national, Salah Boucekriou, a dévoilé une liste élargie de 33 joueurs en prévision du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). "Cette liste préliminaire allie expérience, jeunesse et dynamisme, avec un objectif clair: constituer une équipe compétitive capable de rivaliser avec les meilleures équipes africaines, de défendre les couleurs de l'Algérie et de faire mieux que la deuxième place obtenue lors des Championnats d'Afrique 2023 en Egypte", précise le communiqué de la FAHB. Cette préliste est marquée par la présence de 17 joueurs évoluant en Algérie et 16 à l'étranger, représentant 24 clubs de neuf championnats différents. La composante définitive des joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations sera annoncée après le dernier stage de préparation, aux alentours du 16 janvier 2026, a souligné la même source. Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affrontera le pays hôte, le Rwanda, ainsi que le Nigeria et la Zambie. La compétition offrira également des tickets qualificatifs pour le Mondial 2027 en Allemagne, une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Voici la liste élargie de 33 joueurs:

Abdeljalil Zennadi, Yahia Zemouchi, Mohamed Islam Seghiri, Redouane Saker, Zohir Naim, Salim Mezaza, Rabah Racim Meddahi, Abderrahmane Mamar Chaouch, Ahmed Anis Madhi, Mohamed Mouchif, Bastien Khermouche, Mohamed-Amine Khelifati, Ferhat Hamzaoui, Ayoub Hamdi, Adel Guemaida, Khalifa Ghebane, Sami Douchet, Abdelouahab Djamati, Hichem Daoud, Mounir Chehri, Mohamed-Merouane Bouziane, Hani Abderrafik Bounab, Aziz Bouhal, Abderraouf Bouakaz, Elyas Bouadjaja, Nidhal Blida, Ayoub Abdi, Berkous Massoud, Abrous Rayan, Ayoub Benkaddour, Nori Benhalima, Youcef Atek, Abdelghani Alleg.



Centre technique régional de Tlemcen

Une délégation de la FIFA en visite d'inspection

Une délégation de la Fédération internationale de football (FIFA) a effectué, mercredi, une visite d'inspection au Centre technique régional de Tlemcen, implanté sur le plateau de Lalla-Setti et dont les travaux de réalisation sont entièrement achevés, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Composée de Davis Ndayisenga et de Fatou Binetou Ba Ndiaye, représentants du bureau régional de développement de la FIFA, la délégation était accompagnée à Tlemcen du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad. Les deux émissaires de la FIFA « ont exprimé leur entière satisfaction quant à la qualité des infrastructures réalisées, relevant que le centre est déjà pleinement opérationnel, ayant récemment accueilli des stages des sélections nationales jeunes, et confirmant ainsi sa capacité à répondre aux exigences logistiques et organisationnelles », selon la même source. Ils ont également qualifié le site de véritable « joyau architectural » et d'infrastructure ultramoderne, constituant un apport majeur pour le développement du football national. Le Centre technique régional de Tlemcen comprend notamment un hôtel que les représentants de la FIFA ont estimé répondre aux standards d'un établissement « cinq étoiles », ainsi que de nombreux équipements : terrains d'entraînement, salle de musculation, salle omnisports, centre médical, centre de récupération et pavillon administratif. Durant leur séjour en Algérie, les représentants de la FIFA tiendront des séances de travail avec le secrétaire général dans le cadre du programme FIFA Forward, ainsi que des réunions techniques avec le Directeur technique national de la FAF, Ali Moucer, portant sur les projets de développement et les programmes de formation. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre la FAF et la FIFA et « traduit leur engagement commun pour le développement des infrastructures et la promotion du football national », souligne l'instance fédérale.

Le secteur œuvre à promouvoir la créativité et à renforcer la production artistique nationale

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, mercredi à Constantine, que son département ministériel soutenait les projets d'œuvres théâtrales et cinématographiques susceptibles de contribuer à la promotion de la créativité et au renforcement de la production artistique nationale.

Lors de sa rencontre avec la famille artistique locale, au Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, dans le cadre d'une visite de travail qu'elle effectue dans la wilaya, la ministre a expliqué que son secteur "œuvre à accompagner les professionnels et à faciliter la concrétisation des projets créatifs, notamment ceux qui portent une valeur artistique et historique et répondent aux attentes du public".

Elle a ajouté que son département prépare actuellement des mécanismes destinés à financer et soutenir les œuvres théâtrales et cinématographiques, avec un accent particulier sur l'encouragement des initiatives des jeunes et la création de meilleures opportunités de participation et de création.

La ministre a souligné que "le secteur de la culture accorde une grande importance à la formation d'une génération de jeunes artistes capable de rivaliser à l'échelle régionale et internationale", à travers la mise en place de programmes de formation, la mise à disposition d'espaces de production et de diffusion, ainsi que le développement des talents dans diverses disciplines artistiques.

Elle a également écouté les préoccupations des artistes et des acteurs du secteur culturel, assurant que leurs propositions seront prises en considération dans le cadre de la stratégie de développement du théâtre et du cinéma, afin de favoriser une dynamique culturelle durable et de renforcer le rayonnement de la production artistique algérienne.

La ministre poursuivra jeudi sa visite de travail à Constantine, au cours de laquelle elle inspectera plusieurs infrastructures relevant de son secteur, situées au chef-lieu de wilaya et dans la commune d'El-Khroub, avant de présider, à la maison de la culture Malek-Haddad, l'ouverture de la 6e édition des Journées nationales du court-métrage de Constantine.

Décès de l'artiste compositeur Noubli Fadel

L'artiste compositeur Noubli Fadel est décédé dimanche à l'âge de 74 ans, a-t-on appris de ses proches. Le défunt était l'un des artistes algériens de renom à l'échelle nationale comme dans le monde arabe, notamment pour la composition de chansons et génériques de téléfilms. Mohamed Rachedi, Rachid Mounir, Hamidou, Fella Ababsa, Hassiba Amrouche, Wadie Safy, Lotfi Bouchnak, Miyada El Hennaoui et autres célébrités comptent parmi les artistes algériens et arabes qui ont sollicité ses talents de grand compositeur et chef d'orchestre. Le défunt avait obtenu plusieurs prix en reconnaissance à son talent et à ses œuvres. En 2016, un hommage lui a été rendu par l'association culturelle "Nassim Essabah" de Cherchell (Tipasa), lors de la 6e édition des "Nuits de la musique andalouse", cérémonie à laquelle le compositeur n'a pas pu assister en raison de son état de santé. Le défunt a été inhumé dimanche après la prière d'El-Asr au cimetière de la commune de Cherchell.

Tamanrasset accueille le Festival international de la musique du Sud à partir de mardi

La wilaya de Tamanrasset accueillera la première édition du Festival international de la musique du Sud, du 16 au 21 décembre courant, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Ce Festival qui coïncide avec une période de flux touristique dans le cadre de la saison du tourisme saharien, prévoit des soirées animées par des artistes nationaux et étrangers, à la maison de la Culture du centre-ville de Tamanrasset, a indiqué le chargé de la communication du Festival, Abdelhamid Bouhala. Le programme de cette manifestation prévoit, au volet académique, des communications sur "le rôle de la musique du Sud dans l'ancrage de l'identité nationale, à travers l'animation touristique", et "l'exploitation de la musique algérienne dans les productions théâtrales et cinématographiques", a-t-il ajouté. Des sessions de formation et des ateliers de musique, encadrés par des musicologues d'instituts spécialisés, sont également prévus au programme, selon le même responsable.

L'UNESCO consacre la primauté de l'inscription du Caftan par l'Algérie

La 20e session du Comité intergouvernemental international de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), réuni jeudi à New Delhi (République de l'Inde), vient de confirmer, de manière claire et sans équivoque, la primauté de l'inscription du Caftan par l'Algérie en tant que composante essentielle de son riche patrimoine culturel, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

A cette occasion, le même comité a décidé de modifier le nom de l'élément inscrit en 2024 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, afin d'y intégrer explicitement le Caftan, mais également le Quat et le Lhef. L'élément algérien porte désormais la nouvelle appellation "Le costume féminin de cérémonies dans le Grand Est algérien: savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la Gandoura, la Melehfa, le Caftan, le Quat et le Lhaf".

Par ailleurs, le comité a également approuvé la modification du dossier intitulé "Les rites et les savoir-faire artisanaux asso-

ciés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen", inscrit depuis 2012 sur la Liste représentative. Il a ainsi décidé d'ajouter la mention "le Port du Caftan" à la section B3 du formulaire ICH-02, conformément aux dispositions du document soumis.

Ces décisions constituent "un nouveau succès diplomatique majeur pour l'Algérie, tant sur la scène culturelle internationale que dans le cadre de la diplomatie multilatérale. Elles réaffirment avec force la primauté historique et culturelle de l'inscription du Caftan par l'Algérie sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et renforcent la reconnaissance internationale de ce patrimoine immatériel d'une valeur exceptionnelle", ajoute le communiqué.

Cette décision vient "conforter la place de l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, de même qu'elle constitue une reconnaissance explicite et méritée des efforts soutenus et constants de l'Etat visant à valoriser, préserver et faire connaître le riche patrimoine culturel de l'Algérie, héritage de plusieurs siècles d'histoire reflétant la profondeur et l'authenticité de notre nation".

Cette reconnaissance "incarne



également la pertinence de l'approche adoptée dans la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays, visant à promouvoir notre patrimoine culturel dans toutes ses composantes et formes, tout en le protégeant de toute tentative d'imitation, d'appropriation et de falsification", conclut le communiqué.

L'exposition "Ecumes de verre" de Tahar Tazerout à Alger

Le verre comme matière vivante, entre tension et lumière

La nouvelle exposition de l'artiste plasticien Tahar Tazerout, intitulée « Ecumes de verre », se poursuit jusqu'au 18 du mois en cours, à la Galerie Aïcha-Haddad à Alger, mettant en valeur, entre tension et lumière, le verre comme matière vivante.

Donnant suite à une démarche singulière amorcée en 2023 lors d'une précédente exposition baptisée « Ecllosion de verre », où Tahar Tazerout avait tenté d'explorer le clair-obscur sur verre brisé, cette nouvelle série de dix toiles a donné de nouveaux élan à l'artiste, qui aura ainsi pu repousser les limites d'une technique encore méconnue en Algérie.

Révélant une richesse hautement esthétique, ce véritable poète des formes et des couleurs propose, à travers dix œuvres inédites, une immersion onirique dans un univers où le verre devient protagoniste à part entière et se détache définitivement de son rôle traditionnel de simple support.

Dans un rapport d'échange de grande philosophie entre matière et lumière, les toiles exposées témoignent de l'évolution d'un langage plastique où la lumière ne se contente plus d'effleurer les fragments de verre, elle les sculpte, les transfigure et les

anime, pour laisser apparaître, à différents moments, le verre fluide ou heurté, évoquant l'écume qui affleure à la surface d'une mer intérieure.

« Je souhaite que le verre parle de lui-même, qu'il devienne le souffle de l'œuvre, sa tension et sa fragile puissance », confie le plasticien qui, à travers cette belle récurrence artistique, renforce l'idée que « chaque éclat porte sa propre émotion ».

Les contrastes, « ombre et lumière », « opacité et transparence », « fracture et douceur », créent une dynamique intime suggérant ainsi une lecture sensible de la matière.

Façonnées avec minutie et patience, grâce à un savoir-faire où les petits marteaux remplacent les pinceaux, les créations de Tahar Tazerout invitent à un voyage introspectif.

Le clair-obscur, inspiré de la peinture classique mais transposé à un matériau indomptable, ouvre un espace émotionnel puissant, à la limite du méditatif. Dans l'œuvre de Tazerout, des silhouettes, des regards et des tensions lumineuses racontent des fragments de mémoire, tout en offrant au spectateur un espace pour projeter son propre récit.

« Encore peu explorée en Algérie », la technique du verre brisé

trouve en Tahar Tazerout, artiste en pleine ascension, autodidacte et designer de formation, un expérimentateur passionné, déterminé à lui offrir une place nouvelle dans le paysage artistique national.

Dans une transition empreinte de finesse et de douceur, l'artiste continue de combiner découverte, inspiration et plaisir des sens, se référant par moment à sa première évasion artistique qui a déjà permis aux visiteurs de redécouvrir plusieurs œuvres aux différentes thématiques emblématiques et qu'il qualifie de « véritable matrice de son approche actuelle ».

Dans différents portraits humains et animaliers sculptés à même le verre, Tahar Tazerout avait alors révélé des visages empreints d'une grande profondeur émotionnelle, à travers l'opposition du noir et du blanc argenté.

« Ecumes de verre » marque une étape importante dans le parcours de ce grand plasticien-philosophe qui confirme la signature plastique d'un artiste qui fait dialoguer la lumière et la matière pour sonder les profondeurs de l'être, dans une recherche qui gagne en liberté et en organicité et où les gestes s'élargissent et la matière semble trouver sa propre respiration.

Une Espagnole licenciée pour être arrivée systématiquement en avance au travail

La justice espagnole a estimé que le licenciement d'une femme de 22 ans était justifié. Son employeur lui reprochait d'arriver chaque jour entre 30 et 45 minutes avant l'heure de début de son travail. Une entreprise de livraison de colis à Alicante a créé une petite polémique en Espagne en licenciant une femme systématiquement en avance, malgré le fait que son contrat stipule clairement son heure de début de service. Cela a d'abord valu à cette employée de la logistique, très enthousiaste, plusieurs avertissements. Il lui a été demandé, verbalement et par écrit, de ne plus arriver à des heures où "il n'y avait rien à faire" et donc de respecter l'heure dite, fixée à 7h30. Malgré cela, elle a continué d'arriver en avance. Finalement, l'entreprise a décidé de la licencier sans indemnité.

tés. Une décision qu'elle a contestée, mais le tribunal a finalement tranché en faveur de l'employeur. D'après son supérieur, la routine matinale de l'employée était un frein pour l'entreprise. Ces quelques minutes supplémentaires n'apportaient rien, car elle ne pouvait pas effectuer son travail sans le reste du personnel. Lors du procès, l'employée a plaidé qu'elle souhaitait ainsi alléger sa charge de travail et que l'entreprise tolérait cette situation depuis plus de deux ans. Le tribunal a toutefois statué qu'aucun autre employé n'arrivait en avance et que cette femme n'avait pas pu démontrer la nécessité d'un tel départ matinal. Selon le juge, la conduite de l'employée constituait une infraction grave car elle a violé la relation de confiance avec son employeur.

Un facteur aggravant dans cette affaire est que cette femme a également abusé d'une application de suivi du temps de travail. Elle commençait ainsi à l'utiliser alors qu'elle se trouvait encore à plusieurs kilomètres de son lieu de travail, et ce à plusieurs reprises. Il a aussi été prouvé qu'elle avait vendu une batterie usagée provenant d'un véhicule de l'entreprise sans l'autorisation de celle-ci. L'affaire est devenue virale et fait grand bruit en Espagne car elle va à l'encontre de l'idée selon laquelle "arriver tôt" représenterait une bonne habitude. Selon les médias espagnols, les experts ayant étudié la décision s'accordent toutefois à dire que les employés doivent respecter les horaires établis par l'entreprise. Dans ce contexte, une ponctualité excessive pourrait être interprétée comme une violation du règlement.

« C'est Carnac sous la mer »...

Un mur géant vieux de 7.000 ans découvert au large de l'île de Sein

« C'est Carnac sous la mer ! », se sont exclamés les plongeurs, émerveillés par cette découverte incroyable. Un mur submergé de 120 mètres de long et d'autres monolithes plus petits datant d'environ 7.000 ans ont été découverts au large de l'île de Sein (Finistère), a appris l'AFP ce jeudi auprès des scientifiques. C'est Yves Fouquet, géologue retraité de l'Ifremer, qui avait remarqué en 2017 ces structures étranges en observant des cartes du relief de l'océan réalisées à l'aide d'un rayon laser permettant de mesurer les fonds marins par avion avec une très grande précision.

« Au début, j'ai gardé ça sous le coude, je n'y croyais pas trop », a-t-il raconté à l'AFP, confirmant des informations du quotidien Le Monde. Yves Fouquet a finalement demandé à des plongeurs de la Société d'archéologie et de mémoire maritime (SAMM) d'aller vérifier sur place. Au cours d'une soixantaine de plongées entre 2022 et 2024, les plongeurs ont confirmé la présence de onze structures en granit construites par l'homme, dont la plus grande mesure 120 mètres de long et 21 mètres de large à sa base.

PIÈGES À POISSONS OU MURS

DE PROTECTION ?

« Du point de vue de l'exposition aux tempêtes, aux vagues, au courant, on est dans un milieu extrême. Les archéologues ne s'attendaient pas à trouver des structures aussi bien préservées dans un environnement aussi exposé », souligne Yves Fouquet. Datées entre 5.800 et 5.300 ans avant J.C., ces structures, immergées sous 9 mètres d'eau, ont été construites à une époque où le niveau de la mer était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. Il pourrait s'agir, selon les chercheurs, de pièges à poissons construits sur l'estran, ou de murs de protection contre la montée de la mer. Ce « savoir-faire technique » des habitants de Sein aurait donc précédé les premières constructions mégalithiques de plusieurs siècles, à l'image des alignements de Carnac (Morbihan) érigés vers 4.500 avant J.C.

Royaume-Uni

Plus de 600 objets d'un musée volés à Bristol, une « perte considérable »

Dans le sud-ouest de l'Angleterre, la police britannique en quête sur le vol de plus de 600 objets de « grande valeur culturelle » dérobés dans la nuit du 25 septembre dans les collections consacrées à l'Empire britannique et au Commonwealth du Musée de Bristol. Les enquêteurs ont rendu publiques des images de vidéosurveillance montrant quatre hommes transportant des sacs dans la rue, images au cœur d'un appel à témoins destiné à identifier les suspects.

Selon la police, les individus sont entrés dans le bâtiment entre 1h00 et 2h00 du matin avant de s'emparer de pièces variées : bijoux, médailles et insignes militaires, objets décoratifs dont de l'ivoire sculpté, pièces en argent, statuettes en bronze ainsi que plusieurs spécimens géologiques. « Le vol de ces nombreux objets ayant une importante valeur culturelle représente une perte considérable pour la ville », souligne Dan Burgan, responsable de l'enquête, précisant que les investigations portent sur les analyses médico-légales et les enregistrements vidéo.

Les autorités demandent au public d'être attentif à toute tentative de revente. « Si vous reconnaissez les hommes sur les photos ou si vous avez vu l'un des objets potentiellement volés en vente en ligne, veuillez nous appeler », ajoute Dan Burgan. L'enjeu dépasse les frontières locales : nombre de pièces avaient été données au musée et contribuaient à documenter l'histoire complexe de la présence britannique outre-mer.

Maroc

Au moins 37 morts dans des précipitations sur la côte atlantique



Trente-sept personnes sont mortes dimanche à Safi, sur la côte atlantique du Maroc, en raison de crues soudaines après des précipitations qui ont entraîné des inondations dans des habitations et commerces, ont annoncé lundi les autorités locales dans un nouveau bilan.

Il s'agit du plus lourd bilan pour des intempéries de ce type au Maroc depuis plus d'une décennie. « Quatorze personnes sont actuellement soignées à l'hôpital Mohammed V de Safi, dont deux en soins intensifs », ont précisé les autorités dans un communiqué, affirmant poursuivre les opérations de recherche et d'assistance aux populations sinistrées.

Colombie

Un bus transportant des élèves chute dans un ravin de 80 mètres : au moins 12 morts



Un bus transportant des élèves en voyage de fin d'études a fait une chute de 80 mètres dans un ravin en Colombie. Plus d'une douzaine de personnes ont perdu la vie dans l'accident, selon le gouverneur de la région d'Antioquia, dans le nord-ouest du pays. Une vingtaine de personnes ont été blessées. Sans citer de sources précises, les médias ont quant à eux fait état d'au moins 16 morts. Les jeunes rentraient d'un séjour sur la côte caraïbe à Bello, près de Medellín, lorsque l'accident s'est produit. Selon les médias, environ 40 passagers se trouvaient à bord du bus qui a quitté la route pour des raisons qui restent à éclaircir, selon les médias.

Chine

Un feu d'artifice incontrôlable sème la panique dans le sud

Un incident spectaculaire a semé la panique le 30 novembre dernier dans la province du Guangdong, en Chine, lorsqu'un feu d'artifice a dégénéré quelques instants après son allumage. Alors que le spectacle venait à peine de commencer, le dispositif pyrotechnique a cessé de fonctionner normalement, projetant des fusées de manière anarchique, parfois à l'horizontale, en direction du public. Des images diffusées par l'agence KameraOne

montrent des spectateurs pris de court, fuyant précipitamment pour se mettre à l'abri tandis que des explosions retentissent à proximité. La scène, chaotique, illustre la violence et l'imprévisibilité de l'incident, survenu dans un contexte festif.

Les causes exactes de ce dysfonctionnement n'ont pas été précisées, mais une défaillance technique ou une mauvaise installation du matériel pyrotechnique est évoquée. Les autorités locales n'ont pas immédiate-

ment communiqué sur un éventuel bilan de blessés, ni sur d'éventuelles sanctions à l'encontre des organisateurs.

Cet accident relance toutefois la question de la sécurité lors des spectacles pyrotechniques, très populaires en Chine lors des célébrations publiques. Les autorités rappellent régulièrement l'importance du respect strict des normes de sécurité afin d'éviter que ce type d'événement festif ne se transforme en scène de danger.



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Au coeur des Restos du coeur
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Noël à la maison : la magie des fêtes
16h00 Coup de foudre avant Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h00 C'est Canteloup
21h10 Maman, j'ai raté l'avion
23h05 New York Unité Spéciale
23h50 New York Unité Spéciale
00h20 Panique au 31



3

05h34 Saturday Night Live
06h44 En aparté
07h16 Late Football Club
08h18 Dis-moi juste que tu m'aimes
10h07 Jouer avec le feu
12h02 La boîte à questions
12h07 En aparté
12h39 Clique
13h32 Better Man
15h44 L'Amour au présent
17h29 A bicyclette !
18h54 La boîte à questions
19h35 Clique
20h33 En aparté
21h10 Partir un jour
22h46 Super plan
23h28 Clique
01h04 Clique
01h58 Aimons-nous vivants
03h26 Culture & Street
04h19 Noé s'envole
04h46 Le cercle



08h05 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent
23h10 La France a un incroyable talent, ça continue
00h05 L'amour est dans le pré : Que sont-ils devenus ?
00h50 Et si on se rencontrait ?
02h00 Et si on se rencontrait ?
03h05 Et si on se rencontrait ?
04h00 Programmes de la nuit

11h45 Chili, les messagers invisibles du désert d'Atacama
13h00 Espagne : le pari de la mixité femmes/hommes en prison
13h35 Indian Palace
15h50 Les sanctuaires d'épices
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h52 La minute vieille belge
20h55 Capitalisme américain : Le culte de la richesse
21h55 Capitalisme américain : Le culte de la richesse
22h55 Capitalisme américain : Le culte de la richesse
23h55 Disunited Nations - Proche-Orient : l'ONU dans la tourmente
00h40 Rêve de valse
02h45 Christmas@Home 2022 : Concert de Noël chez Daniel Hope

TÉLÉVISION

15



21h10

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION



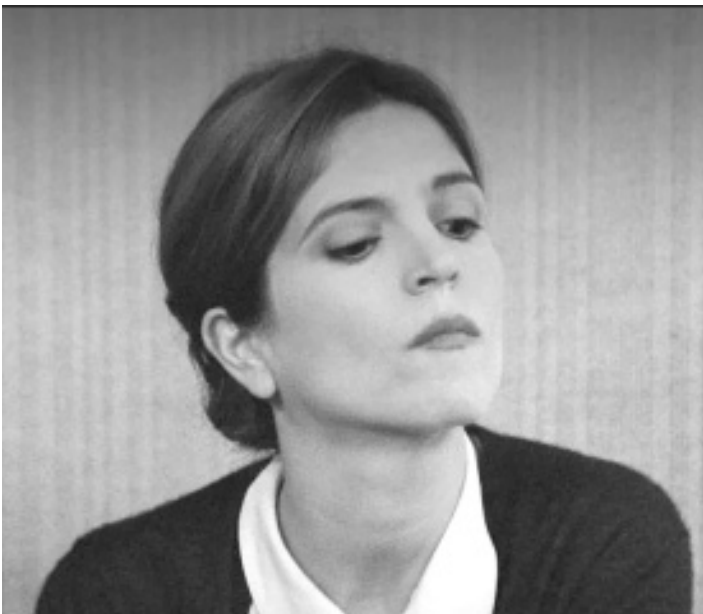
Les McCallister s'apprêtent à passer des vacances de Noël inoubliables à Paris. Dans la précipitation de leur départ, la famille oublie pourtant le plus jeune de leurs enfants, Kevin McCallister (Macaulay Culkin), qui se retrouve seul à la maison. Au début, Kevin savoure sa liberté, profitant de l'absence de ses parents pour se livrer à des activités insouciantes et à des plaisirs enfantins. Cependant, cette tranquillité est rapidement perturbée par l'arrivée de Harry Lyme (Joe Pesci) et de Marv Murchins (Daniel Stern), deux cambrioleurs.....

Acteur: Macaulay Culkin (Kevin), Joe Pesci (Harry), Daniel Stern (Marv), John Heard (Peter).

2

21h10

LE TEMPS DES FEMMES



Le temps des femmes est-il venu ? Leur vie au quotidien a-t-elle vraiment changé depuis les soixante dernières années ? Accompagnée de quatorze femmes, anonymes ou célèbres, Agnès Jaoui raconte cette nouvelle temporalité de l'intime et d'une récente histoire en marche. De milieux et d'âges très différents, elles se livrent ici avec toute l'énergie vitale, la force et l'humour qui les réunit. De la cour de récré à l'âge de la retraite, elles retracent leurs vécus communs, faits de préjugés et de stéréotypes, mais traversés aussi d'espoir et de fierté.

Realisateur: Karine Dusfour
Auteur: Karine Dusfour, Agnès Jaoui



21h24

PARTIR UN JOUR



Cécile Béguin (Juliette Armanet) incarne le rêve culinaire accompli : après avoir marqué les esprits dans une émission télévisée à succès, cette cheffe talentueuse s'apprête à concrétiser son ambition en ouvrant son propre restaurant aux côtés de Sofiane Garbi, son compagnon et associé. Entre recettes audacieuses et préparatifs fiévreux, leur projet semble sur le point d'aboutir... jusqu'à ce qu'un appel bouleversant vienne tout remettre en question.

Acteur: Juliette Armanet (Cécile Béguin), Bastien Bouillon (Raphaël Tenreiro), François Rollin (Gérard Béguin), Tewfik Jallab (Sofiane Garbi), Dominique Blanc (Fanfan Béguin).



ORAN

19 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h05
17h50
53%
16 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

19-11
17-04
21-09
22-09
19-12
13-05

Maroc

37 morts lors de crues soudaines à Safi



Trente-sept (37) personnes sont mortes dimanche à Safi, au Maroc, en raison de crues soudaines après des précipitations qui ont entraîné des inondations dans des habitations et commerces, ont indiqué lundi les autorités locales dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 21 morts. Quatorze personnes sont actuellement soignées à l'hôpital de Safi, dont deux en soins intensifs, ont précisé les autorités, dans un communiqué. La province de Safi, à environ 300 kilomètres au sud de Rabat, a été touchée dimanche par de «très fortes précipitations orageuses» ayant «provoqué des écoulements torrentiels exceptionnels» en l'espace d'«une heure», d'après la même source. Sur des images diffusées sur les réseaux sociaux dans la soirée, un torrent d'eau boueuse a dévalé les rues de Safi, emportant les voitures. En septembre 2024, de fortes intempéries avaient provoqué des inondations dans le sud et le sud-est du pays, causant la mort de 18 personnes.

Affrontements entre le Cambodge et la Thaïlande

26 morts en une semaine

Le conflit entre la Thaïlande et le Cambodge a fait au moins 26 morts depuis son début le 7 décembre, rapportent dimanche des médias, citant les autorités des deux pays voisins. Un premier civil thaïlandais a été tué dimanche par des éclats de roquettes tirées par les forces cambodgiennes, selon les autorités thaïlandaises. Au moins 14 militaires thaïlandais et 11 civils cambodgiens ont en outre péri depuis le début du conflit, qui a également fait quelque 800.000 déplacés de part et d'autre de la frontière, selon des bilans officiels thaïlandais et cambodgiens. Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché les hostilités et de s'en prendre aux civils. Selon le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, Surasant Kongsiri, le Cambodge a bombardé plusieurs provinces frontalières samedi soir et dimanche. Les autorités cambodgiennes ont pour leur part, fait état de tirs d'artillerie vers leur territoire et de bombardements par des avions thaïlandais dimanche. Samedi, le Cambodge a fermé tous ses postes-frontière avec la Thaïlande, et des travailleurs migrants se sont retrouvés bloqués d'un côté ou de l'autre. De son côté, l'armée thaïlandaise a imposé un couvre-feu dans certaines parties des provinces de Sa Kaeo et Trat. La Thaïlande et le Cambodge se disputent la souveraineté de territoires où se trouvent des temples de l'Empire khmer le long de leur frontière longue d'environ 800 km, tracée au début du XXe siècle durant la période coloniale. En juillet, un premier épisode de violences avait fait 43 morts en cinq jours et poussé quelque 300.000 personnes à évacuer, avant un cessez-le-feu sous l'égide des Etats-Unis, de la Chine et de la Malaisie.

Bande de Ghaza

«Save the Children» appelle à l'acheminement urgent de l'aide humanitaire

La directrice humanitaire de l'ONG "Save the Children", a appelé dimanche à l'acheminement urgent de l'aide humanitaire et de secours à la bande de Ghaza afin d'atténuer les souffrances des enfants victimes de la récente tempête qui a frappé l'enclave palestinienne, ravagée par une agression génocidaire sioniste. Mme Cummings a déclaré, à la chaîne britannique BBC, que "des milliers d'enfants ont un besoin urgent d'aide humanitaire" et que "de nombreux produits de première nécessité sont bloqués en attente de l'ouverture des points de passage pour permettre l'acheminement de cette aide". Elle a souligné que des milliers de personnes sont exposées à des risques de maladie en raison des conditions climatiques extrêmes et que la population de la bande de Ghaza souffre d'une grave crise humanitaire et sanitaire, soulignant que "des efforts conjoints sont indispensables pour soulager leurs souffrances". Samedi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) avait mis en garde contre le risque croissant d'épidémies par-



mi les enfants de Ghaza, appelant à une augmentation de l'aide humanitaire, notamment en vêtements et tentes, compte tenu des conditions météorologiques difficiles. L'agence onusienne a plaidé pour que soit

autorisé "le transfert sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, notamment des importantes quantités de provisions hivernales stockées aux frontières de la bande de Ghaza".

Liban

Les attaques sionistes visant le matériel de reconstruction constituent des crimes de guerre

L'ONG Human Rights Watch a déclaré, lundi, que les attaques menées par l'armée sioniste contre les équipements de reconstruction et les infrastructures civiles dans le sud du Liban constituent «des crimes de guerre». Dans un communiqué, l'ONG a précisé que l'armée sioniste «réduit en ruines de nombreuses localités frontalières,

cherchant à entraver la reconstruction de ce qui a été détruit et le retour des habitants dans leurs régions» dans le sud du Liban. Elle a ajouté que les raids sionistes ont détruit plus de 360 engins lourds, dont des bulldozers et des excavatrices, ainsi qu'une usine d'asphalte et de ciment. HRW a souligné qu'«aucune preuve sur la présence d'objectifs militaires

n'a été trouvée dans les sites visés par ces frappes». L'armée sioniste poursuit ses agressions contre différentes régions libanaises, en violation de l'accord de cessez-le-feu du 27 novembre 2024, de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée en août 2006, ainsi que de la souveraineté libanaise et du droit international.

Guerre au Soudan

07 personnes tuées par une frappe de drone contre un hôpital militaire

Sept personnes ont été tuées et douze autres blessées par une frappe de drone contre un hôpital militaire dans le sud du Soudan, ce dimanche 14 décembre, selon une source médicale citée par l'AFP. Des patients et leurs proches figurent parmi les victimes du bombardement. Le massacre s'est produit dans la région du Kordofan, théâtre ces derniers jours d'une flambée de violences. L'hôpital militaire accueillait les habitants de la ville de Dilling et de ses environs, en plus du personnel militaire. Dilling est contrôlé par l'armée et assiégé par les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) depuis dix-huit mois, tout comme la capitale régionale, Kadougli, située à une centaine de kilomètres plus au sud. Depuis la prise du dernier bastion de l'armée dans la vaste région voisine du Darfour, dans l'ouest du pays, les FSR ont recentré leurs opérations sur celle du Kordo-



fan, zone stratégique qui fait la jonction entre les territoires par l'armée dans le Nord, l'Est, le centre et le Darfour. Les réseaux de communications y sont défectueux, rendant difficiles la vérification des informations dans des zones difficiles accessibles. En novembre, l'ONU a confirmé un état

de famine à Kadougli et classé Dilling comme «à risque élevé». Samedi, une frappe de drone sur la base locale de la force de maintien de la paix des Nations unies à Kadougli avait tué six Casques bleus bangladais. L'armée a imputé cette frappe aux FSR, qui ont démenti.